

LA CONQUÊTE DE LA KABYLIE (2ÈME PARTIE)

Le fort de guerre

La conquête a trouvé son aboutissement dans la construction d'un "fort de guerre" au centre de la Kabylie, au sein duquel se formera le village de Fort Napoléon.

Son histoire, depuis les premières constructions civiles en 1857, jusqu'à l'achèvement du village en 1873 dans sa première phase.

Évocation de la vie quotidienne des premiers habitants durant cette période, de leurs rapports avec le service du Génie et avec celui des Bureaux arabes.

En annexe, le recensement de ses premiers habitants et des concessions octroyées.

Rédacteur : Jean-Pierre Frapolli
né à Fort National le 18 juillet 1936

Table des matières

1. - Le fondement du Fort de Guerre et le village d'Icherraïoua en 1857	4
2.- La place de Fort Napoléon	6
3.- Le village civil en formation (1857)	7
4.- Plan dessiné du fort (vers 1863).....	9
5.- L'école des Arts et Métiers de Fort-Napoléon (1858-1863).....	13
6.- Les Bureaux arabes (1861-1864)	13
7.- Voyages de Napoléon III au fort (1865-1866)	18
8.- Tergiversations entre ministère et armée sur l'octroi de concessions (1867)	19
9.- Plan original de Fort Napoléon en 1867	20
10.- Ambiance entre l'armée et la population (1868-1869).....	24
11.- La construction du réduit (1870)	25
12.- Fort Napoléon dans la révolte (1871)	26
13.- Reprise des travaux du réduit – enseignement (1872)	31
14.- Réformes administratives (1873).....	32
Annexe 1 : concessions accordées par les Domaines entre 1862 et 1870	34
Annexe 2 : les premiers habitants du fort, avant 1871	36
Épilogue 1	47
Épilogue 2	48

Table des illustrations

- image 1, évocation du village d'Icherraïoua dominant le site du marché des Irraten.....	5
- image 2, les travaux du "fort de guerre", deux ans après la conquête	6
- image 3, le colonel Jean-Baptiste Gastu	6
- image 4, élévation ouest	7
- image 5, la porte d'Alger	8
- image 6, plan du fort, entre le fondement en 1857 et la "révolte" de 1871	9
- image 7, l'entrée par la Porte d'Alger.....	11
- image 8, concession de Dominique Civelli (1859)	12
- image 9, le début du Cours Napoléon sous la neige.....	15
- image 10, élévation nord	17
- image 11, plan cadastral des lots attribués, côté nord du cours Napoléon	17
- image 12, plan original de 1867	20
- image 13, le Djurdjura dans les brumes	21
- image 14, une des façades rescapées	22
- image 15, militaires et leurs femmes	24
- image 16, couple de colons.....	24
- image 17, l'église, l'école et le mess.....	25
- image 18, zouaves sur la route d'Ichériden	26
- image 19, le bachagha el Mokrani	27
- image 20, la grand-mère	30
- image 21, rue "centrale" et le cours Napoléon.....	32
- image 22, col de Tirourda, l'arche Civelli	38
- image 23, militaires, kabyles et européens au café de la paix	39
- image 24, l'hotel des touristes un matin d'excursion.....	42
- image 25, le "Grand Hôtel" de Veyron-Duplau.....	43
- image 26, l'église par temps de neige	44
- image 27, Antoine Frapolli et Marie Ascensi.....	46
- image 28, un siècle plus tard, le dernier Conseil Municipal.....	46

BIBLIOGRAPHIE

- Les *Isefra*, poèmes de si Mohand-ou-MHAND, Mouloud MAMMERRI, Mouloud FERAOUN. Ed. Maspéro.
- *Le Livre d'or des colons algériens*, J ANGELINI (1908).
- *Mémoires du maréchal Mac MAHON* (1882).
- *Le Petit Kabyle*, journal édité à Tizi Ouzou, 5 centimes (imprimerie A. SANS, Tizi Ouzou).
- *Le Pont de Bereq'mouch ou le bond de mille ans*, Augustin IBAZIZEN, édit. Syros, 1977.
- *Les Centres de peuplement et de colonisation de Grande Kabyle*. CDHA.
- Documents du service historique de l'Armée (1931), aimablement transmis par LYNDIA OUAR.
- *Récits de Kabylie* par Emile CARREY en 1876, édit. Michel Lévy, Librairie nouvelle, 1876.
- *Les Bureaux arabes*, conférence par Xavier YACONO.
- *La Kabylie* par le RP Charles DECVKERS, PB.
- *La grande Kabylie et ses problèmes*, si Mohand KEBAILI, publié par le Centre d'Etudes Régionales Kabylie, 1959.
- *Juge en Kabylie* par Jean TURIN.
- *L'Afrique du Nord française dans l'histoire*, ALBERTINI et MARÇAIS.
- Articles d'Albert CAMUS, envoyé en reportage en Kabylie par *Alger républicain*
- Les Centres de peuplement et de colonisation de grande Kabylie.
- *Les écoles catholiques dans la Kabylie*. Entre Evangélisation et Assimilation, par Karima DIRECHE.
- *Indicateur Général de l'Algérie*. Géographique, histoire et statistique. Edit. la Bastide, 1861, Victor Berard.
- *Les origines de la guerre d'Algérie*, Raymond ARON, édit. Fayard.
- *Au cœur du pays kabyle*, Martial REMOND administrateur, (CDHA. 308REM).
- *Études sur la Kabylie, exploration scientifique de 1840 à 1842*, E.CARETT, Imprimerie nationale, Paris,
- *Kabylie et coutumes, 1872-1873*, A.HANOTEAU et A.LETOURNEUX, Imprimerie nationale, Paris.
- *Du danger des traditions montagnardes*. Camille LACOSTE-DUJARDIN, La Découverte, édit. Hérodote 2002.
- *Histoire de la Grande Kabylie*, Alain MAHE, Bouchène 2002.
- *Hommes et femmes de Kabylie*, pages 136 et suivantes, M. BENBRAHIM. Edisud
- Archives du CAOM, cartons, Fort National
- *Contribution à une histoire de Fort Napoléon à Fort National à Souk El Larbaa*, JP FRAPOLLI, (CDHA , cote 921 FRA, 2010)

1. Le fondement du "fort de guerre" et le village d'Icherraïoua

"... Au milieu du chaos de vallées profondes et de mamelons qui constituent le massif des Zouaoua, il existe une arête plus continue que les autres; partant du col de Tirourda, elle passe par Michelet, par Fort-Napoléon, puis s'abaisse brusquement sur l'oued Sebaou par des pentes abruptes et difficiles à gravir. C'est l'axe de la Kabylie, siège de la tribu des aït-Irraten

"... Lorsque la construction du fort Napoléon fut résolue, on dut trouver l'emplacement nécessaire à l'assiette de cet établissement militaire. Mais dans un pays où la population est si dense et le terrain si restreint, une pareille construction ne pouvait avoir lieu sans léser de nombreux et grands intérêts, une expropriation par la violence aurait été indigne de nous. Il fut arrêté qu'on acquerrait le territoire nécessaire à cette installation par voie d'échange" (cf. journal le Petit Kabyle).

Année 1857

Pour l'implantation d'un "fort de guerre" au cœur de la Kabylie, le choix se porta, sur le grand site de Souk-el-Larba, lieu du marché de la tribu des Irraten, pour des raisons stratégiques, topographiques et symboliques.

En tant que marché, l'usage et la tradition avaient épargné ce site de toutes constructions, hormis, sur une hauteur voisine, Icherraïoua petit hameau d'une soixantaine de familles.

On peut remarquer que le Projet relève d'un urbanisme "militaire", basé sur les données "objectives" de surveillance du territoire et de caractéristiques topographiques propres à recevoir des fortifications. Par contre, les autres données, comme l'exposition, l'ensoleillement n'ont pas été prises en compte et ainsi le Fort, et le village qui allait suivre, ont été construits sur un flanc nord, donc peu ensoleillé, ouvert en direction de l'oued Isser, tournant le dos à la chaîne du Djurdjura et à la montagne de Yemma Khelidja enneigée. Cela donnait un village aux rues ombragées, présentant une ambiance un peu triste, mais par contre avec une profusion d'arbres de haute futaie.

"... Des études entreprises sur le terrain par le génie militaire, la position du marché de Souk-el-Larba parut réunir les conditions requises pour y construire le fameux fort de guerre. Au bout de 3 jours, sous la direction du général Chabaud-Latour, le terrain était reconnu et le tracé du fort en amphithéâtre terminé. Randon décida d'élever en ce lieu, un fort permanent, auquel il donna le nom de Fort-Napoléon; situé à 916m d'altitude, c'est une véritable place de guerre.

Le 6 juin 1857, on commença les fondations du Fort et le 14 juin avait lieu la pose de la première pierre. La construction va durer cinq mois, pour cette vaste enceinte bastionnée de 2261 mètres de développement."
(cf. journal le Petit Kabyle)

"... En conséquence les gens du village d'Icherraïoua reçurent une indemnité de 25 000 francs en argent pour leur village qu'ils devraient abandonner et il fut convenu qu'on leur donnerait dans la plaine, (avec les biens ayant appartenu à Cheikh el Arab et faisant partie du séquestre), une quantité de terres labourables égale à celle qu'ils nous cédaient dans la montagne. Conformément à ces conventions chacun des habitants de l'ancien Icherraïoua choisit un village pour s'établir et on leur concéda les territoires de Tacherahit et de Tala Otman

Les préoccupations qu'entraîne une nouvelle création, la rapidité qu'il fallut mettre à remplir les promesses qu'on leur avait faites empêchèrent d'exécuter cet échange avec toute la régularité possible et d'apporter à la répartition des terrains tout le soin délicat qu'exige une pareille opération. De là résulte une espèce de provisoire tout à fait nuisible à notre administration et aux intérêts des indigènes et que je crois indispensable, et même urgent, de ne plus laisser persister. En conséquence j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien décider qu'un agent du service topographique soit envoyé au plus tôt que possible à Fort Napoléon. Ce géomètre pourrait

immédiatement lever tout le territoire de Fort Napoléon ce qui permettrait de connaître exactement, en hectares, le terrain dont les gens d'Icherraïoua ont été expropriés. Cette opération terminée il serait alors facile de faire une répartition équitable entre chacun des propriétaires".
(cf. Bureau arabe de Dellys, le 3 Mai 1860, objet : Installation du fort Napoléon. CAOM).

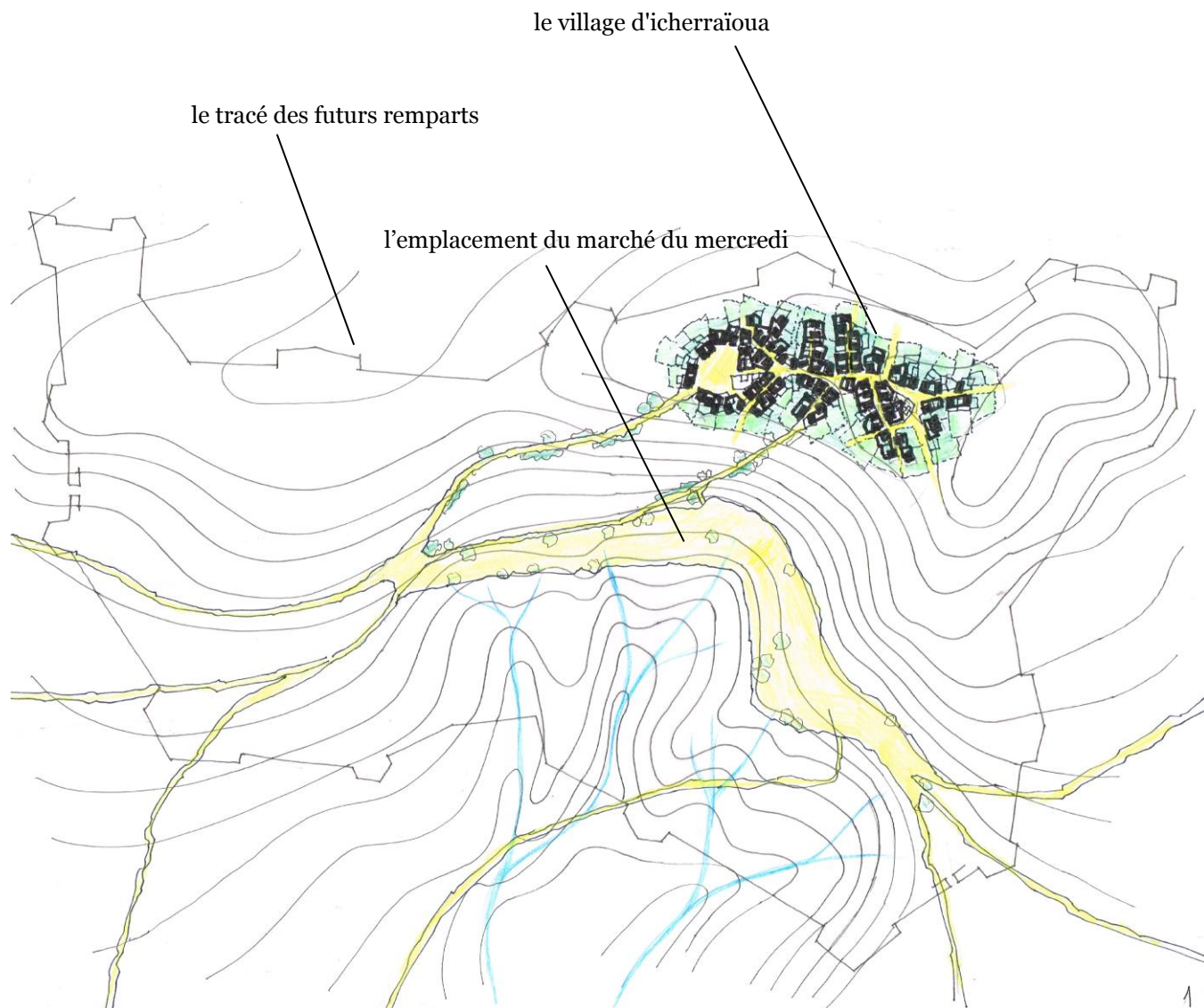


image 1. Evocation du petit village d'Icherraïoua sur le piton qui domine le marché de la tribu des Irraten (croquis JPF)

2. La place de Fort Napoléon

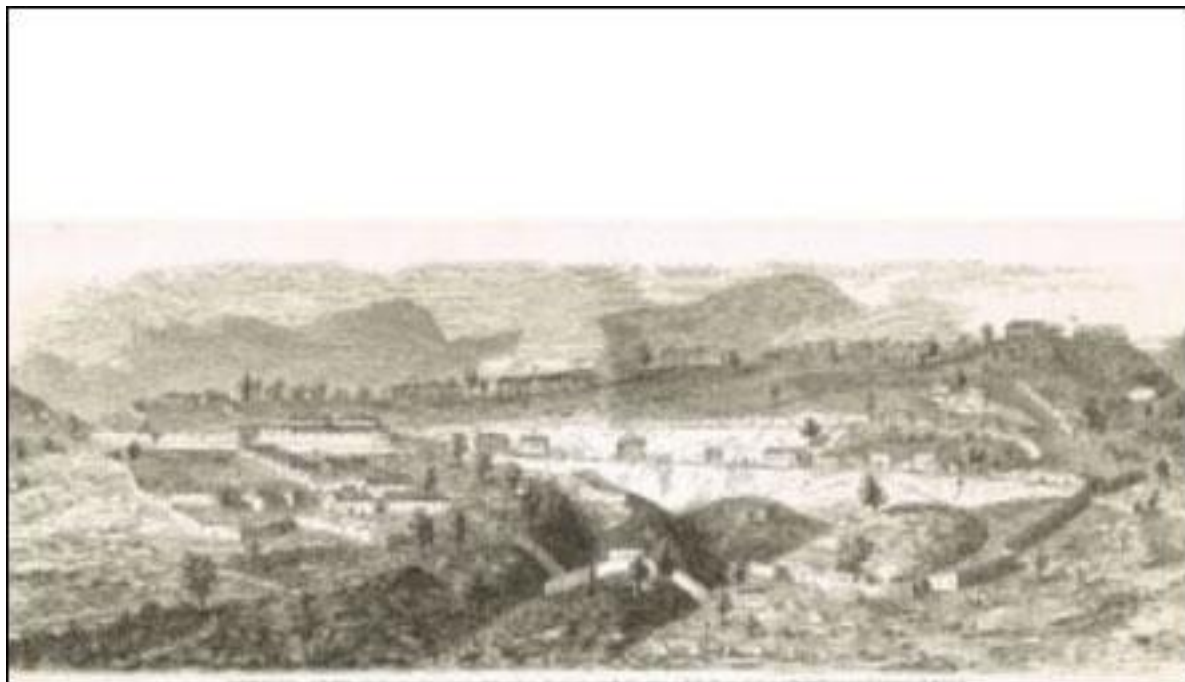


image 2, les travaux du "fort de guerre" en 1859, soit deux ans après la conquête

Entre 1857 et 1871, le territoire de Fort Napoléon, reste exclusivement sous l'autorité du régime militaire. La place est sous les ordres d'un colonel commandant d'armes, faisant fonction de maire, **Jean-Baptiste Gastu**, né en 1808, engagé en 1830 comme 2ème classe au 16ème de ligne, nommé à la Cavalerie indigène, puis au 4ème chasseur d'Afrique. Il gravira les grades jusqu'à capitaine au 2ème spahi puis, en 1857, comme colonel commandant de la place de Fort Napoléon, poste qu'il occupera jusqu'en 1863.



image 3, le colonel Gastu

Les Bureaux arabes

Parallèlement au commandement de la place, et sous ses ordres, est nommé un "Bureau Arabe", dirigé par un capitaine, pour s'occuper des affaires contentieuses ou politiques kabyles. Ses locaux sont construits à l'ouest du Fort, accessibles par la Rampe du Maréchal et deviendront plus tard les locaux de la Commune Mixte.

3. le village "civil" en formation

La présence signalée, en juin 1857, d'un des premiers "Européens" est celle de **Dominique Civelli**. Agé de 31 ans, il a été surnommé par le quotidien *Le Petit Kabyle*, "l'homme tige" d'un groupe de familles, Frapolli / Ascensi / Civelli. Guglielmetti ... originaires de Lugano dans le canton suisse du Tessin. L'arrivée de ces habitants du Tessin fait partie d'une vague migratoire qui correspond à l'hécatombe des épidémies dans les montagnes suisses vers les années 1850. Cette émigration, désignée par les Suisses "d'émigration débarras", atteindra dans certaines vallées proches de Lugano, le tiers de la population.

Outre les "Européens" originaires du Midi de la France, on trouve des origines inattendues comme celle d'André Anton qui fit partie des déserteurs de l'armée Bavaroise. Arrivés à Strasbourg fin 1843, ils se présentèrent à la Mairie en demandant à se rendre en Algérie comme terrassiers. Ainsi, le préfet du Bas-Rhin écrit au Ministre de la Guerre :

*"...J'ai transmis à Votre Excellence des certificats de la Mairie de Strasbourg concernant les sieurs Lienhardt Georges et **Anton André**, nés dans la Bavière Rhénane, déserteurs Bavarois. Ces militaires se trouvant à Strasbourg sans aucuns moyens d'existence, je prie Votre Excellence de me faire parvenir le plutôt possible des permis de passage gratuit à bord d'un bâtiment de l'Etat, demandés en leur faveur."* Douze jours plus tard, un bordereau d'envoi du Ministre de la Guerre au Préfet nous informe de l'expédition de deux autorisations de passages gratuits en Algérie concernant ces deux déserteurs. Sans doute la Mairie de Strasbourg a-t-elle pris en charge leur logement et leur nourriture durant les deux mois de leur séjour dans la ville.

(cf. lettre du préfet du Bas-Rhin au Ministre de la Guerre, CAOM)

Ils ont probablement reçu aussi le « secours de route », somme que l'on donnait aux émigrants, pour payer les frais du voyage à travers la France jusqu'au port d'embarquement. André Anton se retrouve ainsi au fort Napoléon en 1857. (CAOM)



image 4, élévation ouest. En venant d'Alger par Tizi Ouzou, vue depuis le fortin d'Imaïssrène. Au premier plan à droite, le Champ de Mars, futur stade de l'OFN, au centre la Porte d'Alger et à gauche les premières vignes.



image 5, la Porte d'Alger et à sa droite la "Dar el Askri" ou Maison du combattant, le café des anciens combattants kabyles des guerres 14 et 45.
(carte postale Bousuge)

4. Plan de Fort Napoléon, en 1871

L'emprise du noyau de village est figurée en vert, ni l'église ni la mairie ne sont encore construites, le petit rond rouge, au centre, est le manège, où les mulets tournaient quotidiennement pour élever l'eau à destination du village.

Peu à peu, ces civils fondateurs du village bâtissent leurs premières maisons, ou plutôt leurs premières baraques, avec leurs échoppes et leurs remises, le long de la **rue centrale (1)**, appelée la rue haute et plus tard la rue Randon, pour constituer le premier noyau du village (l'emprise du noyau de village est figurée en vert). Cette rue qui suit rigoureusement une courbe de niveau, est accessible par la **rampe du Maréchal (2)**.

Au centre de la composition le terrain de la **place Randon (3)**, représentation composée de l'Institution, avec les cercles militaires. L'emplacement de la future **mairie** est prévu, axé sur la Place.

Avant la **Porte du Djurdjura (4)**, le Plan de composition indique dans l'axe du **Cours Napoléon (5)** l'emplacement de la future église et de l'école.

Regroupant l'artisanat, la **rue Hanoteau** aussi appelée rue basse, sera réalisée en contre bas du Cours. Une fois le village achevé, il atteindra alors une centaine de maisons.

Entre la rampe du Maréchal et les fortifications Ouest, est implanté les **Bureaux arabes (6)**, future Commune mixte, avec ses bureaux, ses logements, son corps de garde et ses écuries.



image 6, le Plan du Fort (dessin JPF, d'après documents L. Ouar)

Année 1858

Les "Bureaux arabes" sont installés dans de nouvelles constructions qui sont situées à l'ouest du Fort, le long des remparts.

Cette administration militaire couvre le cercle des Irraten de Fort-Napoléon, qui est composé de 5 tribus.

Intentions premières de l'administration

"... dans le principe, le Fort-National était destiné à devenir un poste purement militaire ne comportant pas de ville civile dans ses murailles. Mais quelques marchands, après avoir suivi comme fournisseurs les colonnes d'occupation, obtinrent des Commandants d'armes l'autorisation d'installer des baraques comme magasins de denrées d'une durée provisoire dans le voisinage des casernements de l'armée.

"... Par la force des choses, on fut conduit dans la suite à sanctionner des occupations qui n'étaient légitimées que par de simples tolérances à des colons qui furent ensuite les premiers habitants et les fondateurs de la ville civile de Fort-National. L'autorité s'en mêla et en raison de la salubrité du climat, des projets de lotissement furent établis pour doter les premiers colons de terres qu'ils avaient commencé à bâtir et à cultiver; ces projets datant de 1864 et 1870 firent obtenir des titres de concession aux colons de la première heure et une ville civile était par le fait créée."

(cf. Rapport du lieutenant Jeanson CAOM).

Le bâtiment des gendarmes fut créé en novembre 1858, pour un coût de construction de 13 000f et on peut noter le paragraphe suivant, révélateur des rapports entre "européens" et armée :

"... L'emplacement sur lequel le chef du Génie propose d'élever la gendarmerie est à peu près celui que nous avons indiqué dans la visite que nous avons fait des lieux en avril dernier (1858).

*"Dans cette situation, cet établissement sera voisin de la Porte d'Alger, qui est la principale entrée du Fort et **à proximité des maisons particulières, habitées par la population civile sur lesquelles il y a toujours une surveillance à exercer**, enfin il se trouvera immédiatement au dessus du parc à fourrages à la sécurité duquel il contribuera. La forme du terrain permet d'organiser en ce point une installation très satisfaisante et qui coûtera peu; on pourra y annexer un petit jardin occupant une portion du terre-plein du bastion 8 de l'enceinte".*

(cf. Rapport du lieutenant Jeanson, CAOM).

"... Il y eut en Grande Kabylie des complots ou des velléités de révolte chaque fois que des actes de rébellion se manifestaient quelque part en Algérie, notamment lors des mouvements en Kabylie orientale en 1858-1860 et en 1864-1865. Par contre, l'annonce du retour d'Abd el-Kader accompagnant le réembarquement des Français fut mal accueillie : "La majorité de la population kabyle n'admet qu'avec la plus grande répugnance la possibilité de la réalisation de ces bruits. Pour eux, Abd el-Kader n'est qu'un Arabe et leur fierté se révolte à la pensée qu'il pourrait être appelé à les commander".

(cf. Rapport mensuel des Bureaux arabes de Fort-Napoléon d'août 1865).



image 7, l'entrée par la Porte d'Alger de gauche à droite, les hangars à chevaux de la diligence, futurs garages du car Patrocininio, la Porte d'Alger vue de l'intérieur et la gendarmerie, chargée en particulier de "surveiller" les européens.

Année 1859

C'est l'année de la création de la commune de Fort Napoléon, avec la désignation de son premier Conseil de commune, Conseil encore placé sous l'autorité d'un militaire du Bureau arabe.

Les fortifications et les établissements militaires sont, pour la majeure partie, terminés. Ils sont construits en maçonnerie appareillée en opus incertum, à l'aide de pierres de granit blanc, provenant de la carrière d'Imaïsseren, située au nord ouest du Fort, sur l'actuelle route de la "pépinière, ancienne route de l'école des Arts et métiers. Le liant utilisé est à base de chaux, provenant d'une carrière mise à jour et située sous les remparts au nord (CAOM. F80).

La "générosité"

Cette année l'armée prête à la "colonie" divers objets de campement, une grande tente pour accueillir les premières familles, 2 bidons et 2 marmites, mais on note que **"par contrat l'armée exigera le remboursement de la moins value au moment de leur réintégration."**

Les travaux

La place Randon est réalisée, c'est le lieu symbolique de la naissance du nouveau village, lieu de rencontre de la localité. Les bâtiments de la gendarmerie et des contributions diverses, dans l'ancienne annexe de la gendarmerie ont été achevés. Outre les maisons d'habitation des civils, on note la présence de cantiniers, installés à proximité de la porte d'Alger.

Concession

Dominique Civelli, entrepreneur, obtient par le Directeur des fortifications la concession du lot n°467, après quoi il construit sa maison (1), cadastrée sur le Plan de régularisation des concessions et des constructions civiles, document cadastral officiel, dressé par le Génie. Malgré son attribution, ce lot sera l'objet d'une « dépossession » de la part du Service des Domaines, avec démolition de sa maison pour permettre la construction du Réduit, sans pouvoir prétendre à indemnité.

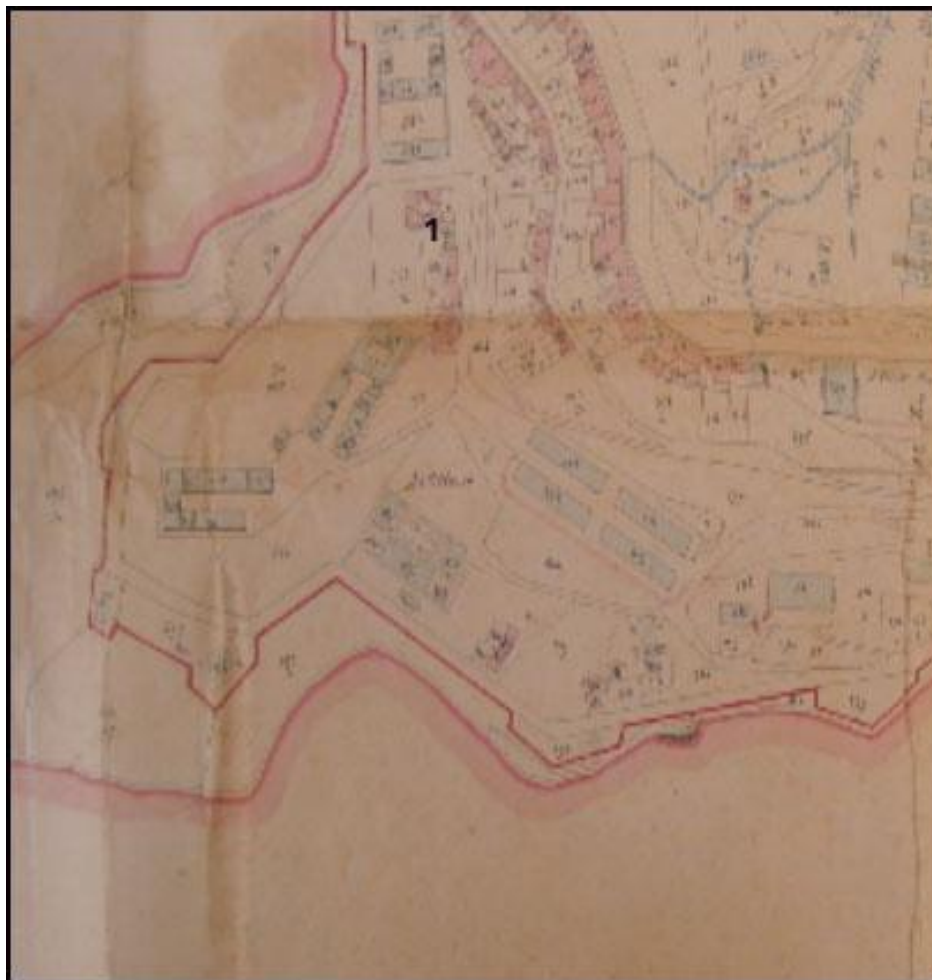


image 8, la concession de Dominique Civelli (1859), extrait de plan CAOM.

Année 1860

L'administration désigne le 2^{ème} Conseil de commune de Fort Napoléon et nomme Dominique Civelli, en raison de son passé de légionnaire, comme lieutenant commandant la milice civile du Fort.

Les européens arrivés au début, après la construction rudimentaire de leur première habitation, édifient les premiers équipements publics comme une école, une chapelle, un moulin à blé et une "usine à huile" qui produit dès la première année 60000 litres d'huile. Les vignes plantées 3 ans auparavant, commencent à produire et le raisin se vend 25 centimes le kilo.

Pour quelque temps, le village se vide de la majorité de ses troupes qui rejoignent l'armée d'Afrique pour participer au débarquement à Gênes et participer à la mise en déroute les troupes autrichiennes.

Le 17 septembre 1860, lors de son premier voyage en Algérie, Napoléon III effectue une visite à ce village qui porte son nom.

5. L'école des arts et métiers de Fort-Napoléon

"... C'est le commandant Adolphe HANOTEAU (1814-1897) qui, dès 1860, avait eu l'idée de fonder une « école d'artisanat » où l'on apprendrait à travailler le fer et le bois et qui fonctionnerait sous la forme mutualiste : elle fabriquerait des objets utiles et les bénéfices que procurerait leur vente seraient répartis entre les élèves sous la forme d'une solde. L'école fut construite à 800 mètres du fort et elle s'ouvrit en 1866. Elle devait recevoir des élèves de 15 à 17 ans, originaires de la division d'Alger et qui tous étaient boursiers. Il en vint effectivement d'Alger, de Médéa, de Miliana, mais la majorité étaient de Kabylie. L'effectif maximum fut atteint en mars 1871 avec 94 élèves. Fermée en juillet, l'école, selon les rapports, fut détruite par ses propres élèves pendant la grande insurrection kabyle".
(cf. Les Bureaux arabes. X Yaconno).

6. Les Bureaux arabes

Années 1861 à 1864

La plupart des bureaux arabes étaient en pays berbère sans que les limites des circonscriptions fussent nécessairement ethniques ou linguistiques, dont Aumale, Beni-Mansour (au pied du Lalla Khedidja), Dellys, Fort-Napoléon, Tizi Ouzou, Dra-El-Mizan.

"... Les Bureaux Arabes ont rapidement considéré le colon comme l'ennemi. On a dit que c'était par intérêt. En effet, si les colons s'introduisaient en "territoire militaire" et s'ils devenaient nombreux, il est certain qu'un jour on penserait à substituer le régime civil au régime militaire, et par conséquent, les Chefs de Bureaux arabes devenus inutiles disparaîtraient.

Les Chefs des Bureaux arabes ont considéré que le colon pénétrant dans les tribus était un élément de perturbation, et qu'il provoquait l'insécurité parce que l'achat des terres avait pour conséquence la création d'un prolétariat agricole misérable. Donc le maintien de la sécurité imposait la lutte contre l'extension de la colonisation et on assiste sous le Second Empire, à cette rivalité entre l'administration civiles qui défendait les colons et l'administration militaire des Bureaux arabes montant la garde au seuil des tribus".

(cf. Les Bureaux arabes. X. Yaconno).

L'arabisation des noms de famille

"Dans un souci de banalisation et d'arabisation de la Kabylie, les "Bureaux arabes", vont tenter de procéder à l'arabisation des noms de familles et des noms de lieux en Kabylie. Ainsi Iwadiyen deviennent les Ouadhias, At Zmenzer devient Beni Züenzer, At Yahia en Ould Yahia."

(cf. Les Bureaux arabes. X. Yaconno)

L'enseignement musulman

"Bien que moins développé qu'en pays arabe, l'enseignement musulman existait cependant en pays berbère et les chefs de bureau arabe signalent l'existence de zaouïas notables, par exemple chez les Beni Fraoussen, les Beni Raten, les Beni Aïssa, les Beni Mansour. Il est difficile de préciser l'importance de l'enseignement élémentaire et le niveau de l'instruction, mais il est certain que peu connaissaient bien la langue arabe et ceux qui la connaissaient répugnaient souvent à la parler".

Les Bureaux arabes se montraient indifférents et parfois farouchement hostiles à ces écoles traditionnelles dans lesquelles ils voyaient "des foyers de fanatisme... le lieu de réunion de tous les ennemis les plus acharnés de notre domination".

La solution parut être la création d'écoles arabes-françaises où, en principe, on enseignait l'arabe le matin et le français le soir. Comme exemple, on peut citer celle de Fort-Napoléon ouverte en 1860 dans un local donné par un colon et qui groupa cette année-là 12 indigènes et 7 Européens. Dirigée par un caporal, parfois obligé de s'absenter, manquant de matériel, son succès fut limité."

(cf. Les Bureaux arabes. X. Yaconno)

Le service de santé

"Dans le service de santé, les Bureaux arabes virent le moyen d'exercer à la fois une action humanitaire et politique car, comme l'écrivit Lapasset en 1847 : le médecin dans les tribus "serait un puissant élément de civilisation ; un lien de reconnaissance entre le vaincu et le vainqueur ; un moyen de moraliser la race arabe, de diminuer chez elle cet aveugle principe de la fatalité. Bien des renseignements que ne peuvent savoir les chefs de Bureaux arabes seraient recueillis par les docteurs, bien des nouvelles apprises par eux."

C'était compter sans les réalités du pays et de l'institution. Créé par un arrêté du gouverneur général du 30 juin 1847, le service de santé gratuit auprès de chaque Bureau arabe voyait ses postes pourvus en médecins dès le début de 1848. Beaucoup de ceux-ci firent preuve d'un remarquable dévouement mais les ressources dont ils disposaient étaient ridiculement faibles, les moyens manquaient au point que des médecins durent acheter un cheval de leurs propres deniers pour effectuer des tournées dans les tribus.

Et l'attitude des populations indigènes ne fut pas celle qu'on attendait. Si les malades, essentiellement des hommes, acceptaient les soins courants surtout lorsqu'ils s'avéraient rapidement efficaces, ils répugnaient à entrer dans les hôpitaux français.

La vaccination contre la variole souleva une opposition qui alla jusqu'à la révolte dans les subdivisions de Miliana et d'Aumale ainsi que dans le cercle de Philippeville. Peut-être les choses se seraient-elles passées sans incident, si, comme l'écrivit le prince Napoléon en juillet 1858, "l'autorité militaire avait pris soin de réunir préalablement les chefs arabes, de leur faire comprendre le but philanthropique que nous poursuivons, enfin, si elle n'avait agi qu'après avoir reçu d'eux l'assurance que l'opinion était préparée à accueillir favorablement nos médecins.

Quoi qu'il en soit il faudra de nombreuses années avant de faire admettre cette arme moderne et efficace. Il est certain que ni économiquement ni socialement les Bureaux arabes ne sont parvenus à provoquer une évolution sérieuse de la population indigène et en particulier de la population berbère. Leurs ennemis expliqueront cet échec par l'attitude qu'ils avaient adoptée à l'égard de la colonisation."

(cf. Pr Xavier Yaconno. Conférence 1958. CDHA)



image 9, le début du Cours Napoléon sous la neige

*Dans l'axe, la cave-buvette de Vézinet et le commerce de Max Lugon-Moulin qui tient lieu d'épicerie, charcuterie, fromagerie, librairie-journaux, papeterie, sans compter les missels pour la communion et surtout, dans une fenêtre transformée en vitrine, les jouets mis en lumière, pour la Noël (JPF).
(carte postale de Fernand Chagrot, ancien militaire devenu photographe et crieur public)*

Année 1861

"L'armée loue à la commune, mais à prix réduit, l'ancien magasin à orge, pour permettre l'installation du culte catholique de la paroisse". Le local est confiée à l'**abbé Taillefer** qui est alors nommé curé de Fort Napoléon.

Année 1862

"L'armée loue à la commune le pavillon (h) pour l'installation d'une "salle d'asile." Ce pavillon, tenu par des sœurs, aura la fonction de salle de classes, dortoir et réfectoire.

Sur la demande du sieur **Léopold Bourret**, l'armée met en location une maison sise dans le ravin du parc aux fourrages; en effet "le sieur Bourret n'est propriétaire que des matériaux de la maison mais pas du terrain". Les militaires lui proposent un bail de 2 ans, avec évacuation du terrain et démolition de la baraque à la fin du bail.

Déplacement

En novembre, le **Bureau arabe** procède à l'installation des anciens habitants d'**Icherraiouia**, sur les terres confisquées au **Cheik el Arab**. Un litige entre eux pour l'équivalence du nombre de figuiers entraîne pour les Bureaux arabes, la décision de mettre la récolte en commun.

Concessions

- Officialisation des concessions attribuées par le colonel Directeur des fortifications. En particulier la concession n°1 de 241,90m² est octroyée à Dominique Civelli qui est autorisé à y bâtir sa

maison. Cette autorisation officielle est accordée, moyennant le versement d'une rente annuelle et perpétuelle à l'Etat de cinquante centimes par are.

- **Jean Alibert** obtient par concession le lot urbain n° 4, de 135 m²
(CAOM. ref: 2M/135)

Travaux

Les travaux de construction d'une école professionnelle kabyle débutent, au lieu dit "la pépinière", école désignée sous le nom des "Arts et Métiers", qui sera achevée en 1865.

En septembre, le cimetière de la colonie est aménagé, au Nord/Est, du fort, sous le marché. Il s'agit d'un vaste espace entouré de son mur de clôture et planté des habituels cyprès.

Arrivée au Fort avec sa famille en 1860, de l'entrepreneur **Louis Bresson**. Entreprenant, il construit cette année, une seconde "usine à huile" dans l'enceinte du Fort.

Développement

Le chef du Bureau arabe, **M. Sibon**, fait venir un géomètre pour tracer la route de Michelet, qui reliera Fort-Napoléon au col de Tirourda, ouvrant ainsi complètement le pays kabyle à la circulation des personnes et des marchandises.

"... la route de Souk-el-Arba à Tizi-Ouzou longue de 25 kilomètres et large de 6 mètres fut terminée en 18 jours par le génie militaire, travail qui compte parmi les plus beaux qu'ait accomplis l'Armée d'Afrique. Cette route de crête est ensuite terminée jusqu'à Aïn Hammam, centre administratif de la commune mixte du Djurdjura, ce qui met Fort-National en relation avec Beni Mansour sur l'oued Sahel en passant par le col de Tirourda. La muraille du Djurdjura n'est aisément franchissable que par ce col et par le chemin tracé en corniche sur le flanc de ravins d'une effrayante profondeur et qui, malgré les travaux dont il a été l'objet, présente plusieurs endroits dangereux dans le mauvais temps" (Journal le Petit Kabyle).

Année 1863

C'est la désignation du 3ème Conseil de commune, celui-ci est toujours dirigé par un militaire.

La construction des bâtiments des Bureaux arabes et ceux de la Maison d'hôtes débutent, ainsi que les travaux de dérasement de la butte située en avant de la porte d'Alger, qui seront achevés en 4 années; pour réaliser une vaste esplanade, qui deviendra le champ de Mars et plus tard le stade de football de la Patriote puis de l'Olympique de Fort National (OFN).

Projets

En raison d'un "*climat jugé salubre*", des projets de lotissement seront établis en 1864 et en 1870 par l'administration, pour doter les premiers colons de titres de concession de terres qu'ils avaient commencé à bâtir et à cultiver.

Après la Révolte de 1871, l'armée ne tiendra aucun compte de ces titres et exigera, pour construire le Réduit, la démolition de maisons et ce, sans contre-partie.

Concessions accordées par le Gouverneur

Joseph Veyron-Duplau, responsable des abattoirs, cultivateur, avait obtenu une première concession en 1857, qui lui fut reprise en 1864, pour permettre la réalisation de l'école dite des Arts et Métiers et cela, sans aucune indemnité, malgré les travaux effectués et les sommes engagées.

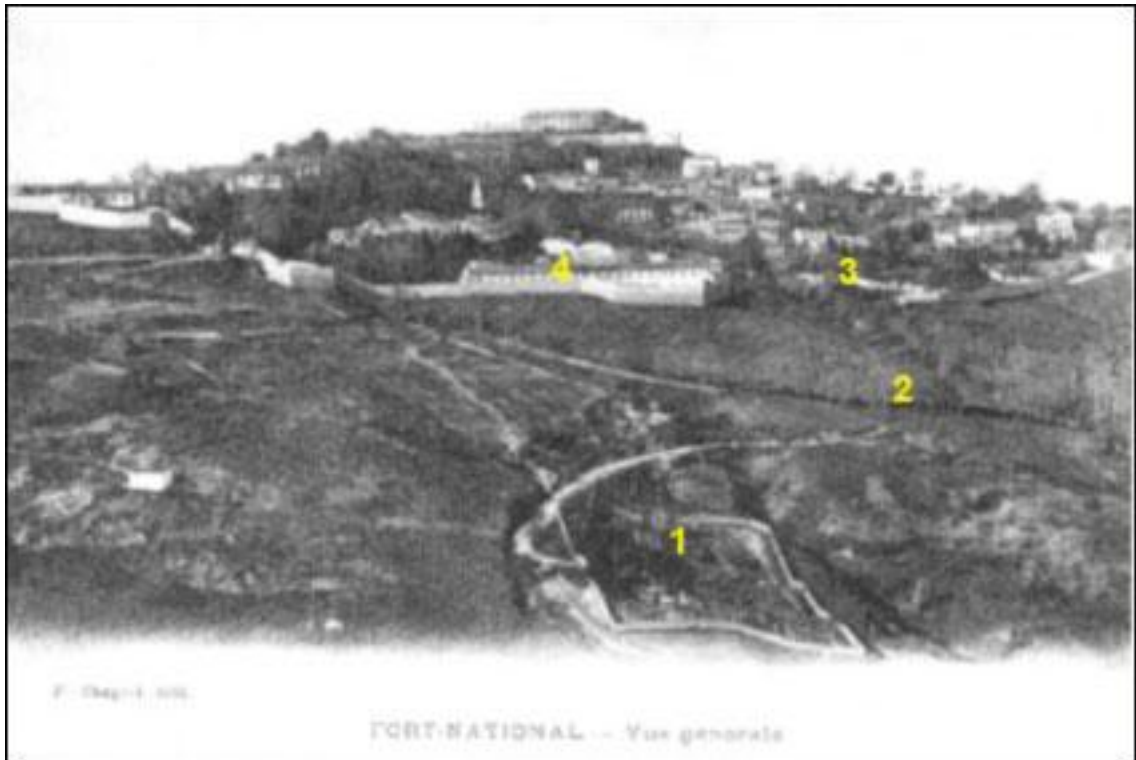


image 10, élévation nord

Au premier plan au centre, le cimetière (1), à droite la "pépinière militaire" (2) et la propriété Didier (3) dont il est souvent question ici. Au second plan l'enceinte partie nord (4) et, tout en haut, "le Réduit" au dessus du village (carte postale éditée par F.Chagrot).

Année 1864

Le 14 décembre, un ouragan entraîne d'énormes dégâts sur toute la commune.

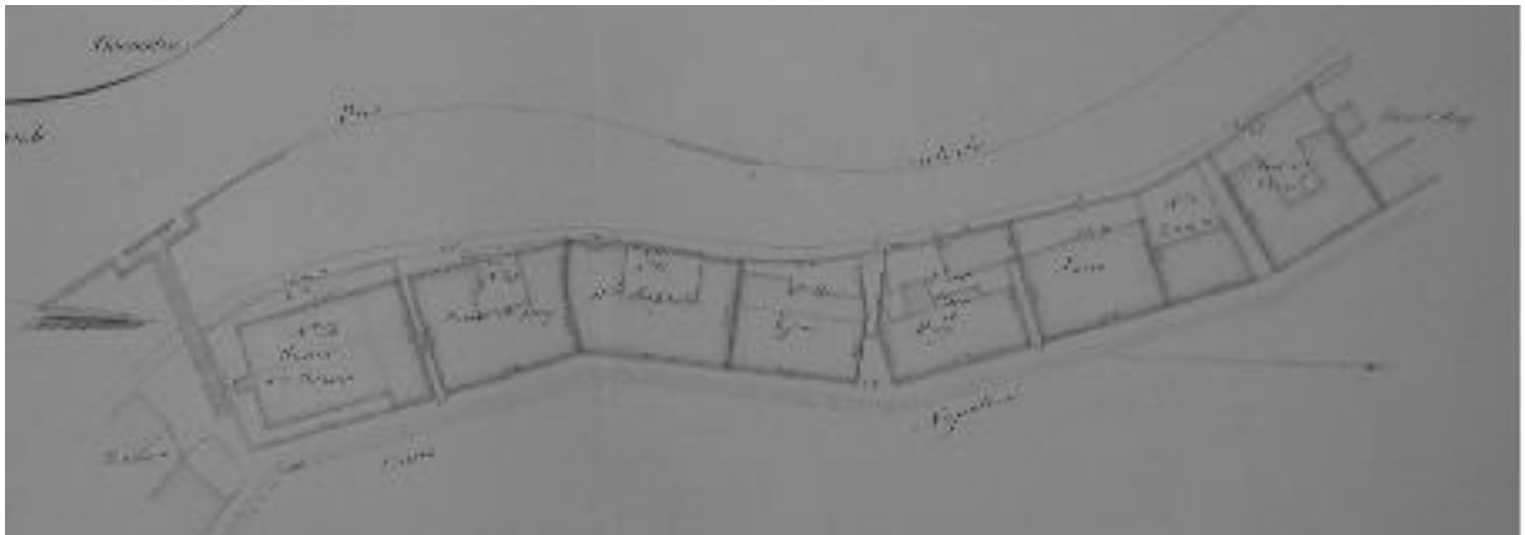


image 11, plan cadastral des lots attribués, sur le côté nord du cours Napoléon, 2^{ème} ligne de concessions qui attribuée, sur le Cours Napoléon et sous le chemin de ronde

Concessions

- **Jean Aunacq** reçoit les lots urbains n° 31 (50 m2) et 32(62 m2). Ces lots seront revendus à si Moula à sa mort, survenue la même année.
- **Aaron Smadja** et **Messaoud Beddouk** obtiennent les lots urbains n°27 (105m2) et n°18 (88m2), lots qui seront revendus à la veuve **Chaperon épouse Larrouy**.

Année 1865

7. Voyage de Napoléon III au fort qui porte son nom

L'empereur Napoléon III, lors de son deuxième voyage en Algérie, débarque à Alger le 3 mai et, avant de quitter le sol algérien, voulut constater par lui-même *"les merveilles que l'armée du Maréchal Randon avait opérées en Kabylie"*. Il couche au Fort le 23 mai, le 24 il est reçu par l'armée et la population, et le 25 il inaugure l'église de Fort Napoléon. A cette occasion il fait don à la paroisse d'un calice et de 500 francs. L'Impératrice offre une paire de bougeoirs. **Il prévoit une "ère nouvelle" de prospérité pour les populations européennes et kabyles et prédit l'époque ou Fort Napoléon sera un grand centre européen industriel et commercial. Enfin il promet de s'intéresser personnellement à son développement** et en même temps, avec le *senatus consulte* du 4 juillet, Napoléon III abandonne la politique de peuplement français de l'Algérie.

L'abbé jésuite **Jean Baptiste Creusat** est nommé curé de la paroisse. Les 3 cloches de l'église ont été commandées à la maison Rosier à Vrécourt, dans les Vosges.

Travaux

- en août, établissement du premier point d'eau collectif du village par l'installation d'une fontaine sur la Place Randon, pour alimentation de toute la colonie.

Le même mois le Génie militaire communique le Plan de régularisation des concessions et des constructions civiles, mais ce plan sera en partie annulé lors de la création du Réduit sur les hauteurs, ce qui occasionnera de nombreuses démolitions de maisons.

C'est l'année d'inauguration de l'école dite des Arts et Métiers, à 900 mètres à l'ouest de la Porte d'Alger, sur la route de la carrière d'Imaïnseren, au lieu dit "la pépinière", école qui sera brûlée 6 années plus tard lors de la Révolte de 1871.

Année 1866

Le village compte 215 adultes européens. Les registres paroissiaux signalent pour la période de 64 à 68, 23 baptêmes, 15 mariages et 48 décès.

Une épidémie de choléra se déclenche dans toute la Kabylie et parmi les mesures prises par le Conseil de commune, il y a l'obligation de blanchir à la chaux les façades de toutes les maisons, les murs enclos ainsi que les troncs de tous les arbres, sur espace public ou privé.

Concessions

- la veuve Gastu, veuve du 1er commandant de la Place, reçoit les lots ruraux n° 22 à 32 et 36 à 39, d'une surface de 2,8 hectares (mitoyens à l'Ouest de Beauville et Dandre, route de la carrière et école des arts et métiers, à l'Est de Jouve et au Sud de Beauville).

Année 1867

8. Tergiversations entre le ministère et l'armée sur l'octroi de concessions aux civils

L'administration désigne le nouveau et 4ème Conseil de commune et entre novembre 1867 et juin 1868, une terrible famine sévit dans toute la Kabylie, doublant l'épidémie de choléra en cours.

En mai de cette année 1867, le ministère change d'attitude relative à la colonie et estime **"qu'il y a un grand intérêt à attirer à Fort-Napoléon une population européenne aussi nombreuse que possible"** et demande à l'armée de livrer à la colonisation, les terrains qu'elle occupe actuellement et qui ne sont pas strictement indispensables à la défense du Fort.

Malgré le fait que cette demande a été formulée par le ministère, l'armée refuse de se dessaisir de ce qu'elle considère comme sa propriété indiscutable, tout au plus consent-elle à attribuer à la colonisation quelques lots de terrain, situés en contrebas du cours Napoléon, comme en témoignera ce rapport du chef de bataillon Jenson de février 1894 : ... *"les parcelles de terrains inutiles à l'état militaire furent remises par le service du Génie à l'administration des domaines pour la création du Centre et l'extension de la colonisation"*.

Le Gouverneur Général de l'Algérie, autorise la délivrance aux concessionnaires d'un titre définitif de propriété, régularisation de prise de possession de bonne foi qui remonte avant le Décret du 31 Décembre 1864. A la suite de quoi, le 19 Mai, la Direction d'Alger du Génie établit un rapport officialisant des concessions accordées antérieurement par le colonel directeur des fortifications et ayant permis l'édification de maisons.
(CAOM ref: 2M/135)

Rapport du 5 juillet du colonel Directeur des fortifications à la Direction du Génie ... **"Pascal Roch, commis agréé du Génie de Fort Napoléon et entrepreneur pour son compte de plusieurs travaux qui s'exécutent sur les fonds des budgets civils, demande la concession d'un lot urbain de la rue centrale, en face de l'escalier et à gauche de l'égout. La parcelle de 16 sur 10 mètres, devra comprendre une citerne. Il y aurait avantage à faciliter les moyens de se fixer dans la place pour cet entrepreneur, l'argent qu'il a gagné par son travail servirait ainsi au développement de la colonisation et ne sortirait pas du pays"**.

Cette année, les habitants du Fort prient *"très humblement Son Excellence le Gouverneur Général, de faire droit à leur demande d'obtenir les titres de propriété des quelques petits lots de terrain qu'ils occupent et sur lesquels ils ont bâti leur maison il y a près de 10 années. Jusqu'à ce jour leurs demandes sont restées vaines. Ceci régularisera la position de la colonie, laquelle est paralysée. Vos très humbles et obéissants serviteurs"*,
signé **veuve Chaperon et Mrs Civelli Dominique, Emerat, Jouve, Fetting, Paul Bourret, si Moula, Lescure, Veyron-Duplau, Alibert, Descamps.**

9. Plan original de Fort Napoléon en 1867



image 12, plan original de 1867 (CAOM).

10 ans après la conquête, les fortifications et les bâtiments militaires (teinte bleue) sont achevés.

Le village de colonisation (teinte rose) commence à se constituer :

*- dans sa partie haute, coté amont de la rue haute ou **rue Carnot (1)** ;*

*- dans sa partie médiane, coté amont du **Cours Napoléon (2)**.*

*Encadrant la futur **Place du village (3)**, le mess des officiers, et celui des sous officiers sont réalisés.*

La mairie/palais de justice, l'église et la gendarmerie ne sont encore construites.

Concessions

A la suite de cette requête, des concessions vont être attribuées cette année. Il s'agit pour la plupart de concessions de lots urbains qui officialisent des autorisations de bâtir accordées antérieurement par le colonel directeur des fortifications. Ces concessions sont octroyées moyennant le versement d'une rente annuelle et perpétuelle à l'Etat.

- **Jean Fetting**, obtient le lot urbain n°17, (7 m2), sur le cours Napoléon, mitoyen à l'Est du cercle militaire et à l'Ouest du lot de Sérail.

- **Pierre Beauville** cultivateur, son épouse Marie Durand et ses fils Pierre, Léon, Louis reçoivent le lot rural n°40 (1ha) et de leur côté ils acquièrent le lot rural n°29 (3,3ha) soit une **propriété de 4,3 hectares**, surface conséquente pour le Fort.

- **Léopold Bourret** reçoit le lot urbain n°2 (226m2), le lot urbain n°15 (432m2) et le lot rural n° 6 (4,2 ha).

Année 1868

Le Préfet rappelle que le 2 mai 1867 la demande de translation du parc à fourrage, dans le but de livrer les terrains occupés actuellement par l'armée à la colonisation, a été admise ministériellement, mais cette injonction du Politique ne fut suivie d'aucun effet de la part du Génie.

La position ambiguë du ministre de la guerre

Pourtant cette année, le ministère de la guerre, considérant que le projet de détachement des terrains dits "du parc à fourrage", au bénéfice des civils, répondait à un besoin réel pour la création du "grand centre européen industriel et commercial", projet souhaité par l'Empereur en 1865, exprime, dans un premier temps, le désir de reprendre ce projet (dit projet Wimpffen), mais le 3 juillet 1868, l'armée change d'avis et décide le maintien du parc à fourrages à l'intérieur de la place (cf. CAOM).

"... Le général de Wimpffen désirant appeler à Fort Napoléon une population Européenne eut l'idée de transporter hors la Place, le magasin aux fourrages et de livrer à la colonisation tout l'espace, très accidenté qui s'étend sous le Cours. Un avant projet fut étudié dans cet ordre d'idée mais le Ministre de la Guerre, qui avait accueilli le projet de Wimpffen, revint sur cette approbation et décida le 3 juillet 1868 le maintien du parc à fourrages à l'intérieur de la place. Cette décision fit ajourner momentanément le projet de l'extension urbaine de Fort Napoléon; mais comme ce projet répondait à un besoin réel il m'a paru, cette année, qu'il convenait de le reprendre".
(Préfet du département 3 juillet 1968).



image 13, le Djurdjura dans les brumes
Au Sud, dans la brume, les chaînes de montagnes depuis les remparts (Internet).

C'est la période la plus tragique qu'ait connue l'ensemble du Maghreb : des récoltes nulles, un tremblement de terre, des épidémies de typhus et de choléra et, pour achever le tout, les sauterelles s'abattent sur le pays.

Quatre religieuses, de l'Ordre de la Doctrine Chrétienne de Nancy, ouvrent une maison d'éducation dans un bâtiment cédé par Dominique Civelli. Pour la première rentrée, la classe d'enseignement primaire comprend 19 élèves, 12 Kabyles et 7 Européens. Elles resteront au Fort dix-neuf ans, jusqu'à leur expulsion en 1887.

Parallèlement, suite aux fins de non-recevoir du gouvernement aux demandes du cardinal Lavigerie et grâce aux influences franc-maçonnnes, les Bureaux arabes font échouer les tentatives du jésuite Creusat de convertir au christianisme des kabyles.

Concessions

- Le cafetier **Etienne Jouve** reçoit sur le cours Napoléon, le lot urbain n° 9, (186 m²) mitoyen au nord de Schmidt, au Sud de Parer et à l'Ouest du chemin de ronde et le lot rural n° 41/42, (0,9ha).
- **M. Esquerre**, reçoit le lot urbain n° 12 (173 m²) cours Napoléon, mitoyen au Sud de Jouve, du chemin de ronde à l'Ouest et au Nord de Parer et Alcay.
- **Ferdinand Emerat**, agriculteur, reçoit les lots ruraux 57 à 62 (5 500 m²) situés sous le fortin d'Imaïsserène, à l'Ouest de la Porte d'Alger.
- **Adam Fetting**, agriculteur, les lots ruraux n° 69 à 71 et 78/79 (1,3 ha).
- à la **veuve Chaperon**, le lot urbain n° 12 de 173 m², sur le Cours, mitoyen sud de Jouve, du chemin de ronde à l'Ouest et au Nord de Parer et Alcay.
- au menuisier **Adrien Dandre**, le lot rural n° 16, de 4200 m².

Année 1869

Il y a un grand émoi cette année dans toutes les populations, plusieurs témoins relatent avoir vu dans la campagne du Fort un couple de deux panthères adultes en promenade.



*image 14, une des façades aujourd'hui rescapées
À droite le café de Sanchis et à gauche, l'hôtel de France (photo Lynda Ouar, 2000)*

Travaux

- deux ans avant la révolte de 1871, le Génie militaire établit un projet afin de réduire l'étendue de l'enceinte de Fort Napoléon, qui a 2 200 mètres de développement et assurer ainsi une défense plus efficace dans un réduit.
- en mai, l'unique borne fontaine du hameau est remplacée par un réseau de distribution des eaux potables à l'intérieur du village.

L'école "des Arts et Métiers", créée par Hanoteau, située sur la route de la carrière et inaugurée en 1868, compte déjà, en 1859, plus de 100 élèves. Elle est ouverte uniquement aux "indigènes", pour 3 années d'étude en internat, et fabrique, dans ses travaux pratiques, des ouvrages en menuiserie et ferronnerie, comme des outils agricoles.

Sur communication du Directeur des fortifications, la création d'un lotissement en faveur des indigènes de l'ancien village d'Icherraïoua est effective ; ces familles sont installées sur les terres confisquées à Cheik el Arab.

Concessions

- à l'ouvrier **Sébastien Goiset**, le lot urbain n°22 de 46m², sur le cours Napoléon, mitoyen au Nord de Ségala, au Sud d'**Aaron Smadja**,
- au fonctionnaire **Amar ou Kacy**, le lot urbain n°19 de 23 m²,
- au commerçant **Amar Yattaren**, le lot urbain n°28, de 66 m²,
- au menuisier **Alexandre Dandre**, le lot urbain n°26, de 102 m²,
- à Marie Royal, veuve de l'épicier **Ferdinand Emerat**, le lot rural n° 33 (3,2 ha) .

Années 1868 à 1870

10. Ambiance entre l'armée et la population

D'une façon générale, les européens contestent l'attitude de plus en plus hautaine et condescendante à leur égard, des officiers de l'armée (majoritairement impériale).

Le rapprochement des deux photos ci après, m'a paru refléter ce qui a séparé, une armée à l'attitude hautaine et souvent condescendante, et une population de "petits agriculteurs" besogneux. (JPF)



image 15, militaires et leurs femmes...



image 16, couple de colons devant leur "résidence".

1870 est une année aux pluies diluviennes. Le 17 avril, pour la première fois, le village élit son Conseil municipal, mais la Commission municipale est encore présidée par le colonel de la Place.

En Europe, la situation se dégrade et nos relations avec l'Allemagne se tendent, aussi dès le mois de juillet, les régiments de Zouaves sont appelés à faire partie de l'armée du Rhin. La place de Fort Napoléon doit aussi fournir son contingent et la garnison d'occupation va passer de 4.000 hommes à 473, appelés, originaires de la Côte d'or. C'est une grave erreur, qui aura de désastreuses et terribles conséquences. Inquiets de voir partir pour la guerre les zouaves en garnison au Fort, les européens se sentent abandonnés, présentent et signalent aux autorités, quelques mois avant qu'il ait lieu, les prémices d'un soulèvement.

Fiche de renseignements demandée, suite à sa réclamation, sur le sieur **Civelli Dominique**: "lieutenant de la Milice, 45 ans, marié, 5 enfants, entrepreneur de maçonnerie, moralité : bon ouvrier, laborieux."

11. La construction du "réduit"

"... la construction du Réduit qui s'exécute en ce moment dans les parties hautes de la ville, nous oblige à démolir un certain nombre de maisons situées au pied même et presque sur l'emplacement de ce réduit, il était naturel de chercher à indemniser les habitants qui vont être dépossédés des terrains qu'ils occupent en leur donnant d'autres lots à bâtir sur les terrains situés au dessous du Cours Napoléon, en le coordonnant avec le parc aux fourrages. On s'occupe en ce moment d'appliquer sur le terrain une première étude".



image 17, l'église, l'école et le mess

L'église en face. Le bâtiment à droite, avec un étage est un ancien local d'habitat militaire devenu la première école primaire, tant européenne que kabyle ; et au premier plan à droite, le mess des sous officiers.

Ces travaux ont éveillé l'attention des habitants et provoqué la demande du sieur Frapolli. Quant le projet sera abouti, s'il reçoit votre approbation et celle de M. le Gouverneur, on pourra procéder à l'allotissement du nouveau terrain".

(Lettre en date du 27 octobre 1870, du Directeur des fortifications de Fort Napoléon au général commandant la Subdivision de Dellys. cf. CAOM).

Ces attributions de terrains sur lesquels ont été édifiées 4 résidences familiales ont été l'engagement du Génie entre 1857 et 1862. Il s'agit de lots de taille réduite, situés sur la partie haute de la Rampe du Maréchal. Le lot 467 à Dominique Civelli, le lot 469 à **Gaillard**, le lot 481 à **Joseph Veyron-Duplan** et le lot 482 à **Pierre Beauville**. Mais, en avril 1867, ils sont dépossédés de leur terrain par les Domaines, et assistent, impuissants, à la démolition de leur maison, en une journée, sans préavis, et en présence des familles.

Année 1871

12. Fort Napoléon dans la révolte

Courant 1870 et 1871, on a assisté à une animosité extraordinaire des européens contre les officiers, auxquels ils reprochent une attitude de plus en plus hautaine et en particulier aux officiers des Bureaux arabes, pour qui le "colon représente un ennemi". Cette animosité se déchaîne en haine après la défaite.

Depuis longtemps déjà les marabouts excitent les tribus, et dès le 11 avril, si Mohamed Ben Cheik El Haddad, agent aux ordres du bachagha el Mokrani, le chef de l'insurrection, vient sur le marché des Aït-Idjeur déclarer au nom de Dieu que le moment était venu de chasser les Français. Tous les villages du pays de Fort Napoléon répondent à son appel et lèvent l'étendard de la révolte. C'est le début des hostilités et du siège de Fort Napoléon qui va durer 62 jours

"L'accord ne fut pas général contre les Français et une enquête sur les chefs indigènes dénombre 13 chefs demeurés favorables à la France contre 16 ayant pris le parti de l'insurrection. Il y eut rapidement à Fort Napoléon un parti français, et le makhzen du caïd El Hadj Ahmed lattaren ainsi que les goums de Belkasssem ou Kassi rendirent de grands services au bureau arabe en arrêtant de nombreux meurtriers."(Les Bureaux arabes. X. Yaconno) .



image 18, zouaves sur la route d'Ichériden (Ph. Viéville)

Cette révolte a des causes multiples. D'une manière générale elle fut causée principalement par un esprit de revanche des Kabyles et plus particulièrement elle fut occasionnée:

- par la conséquence des guerres impériales désastreuses,
- par la captivité de Napoléon III,
- par la propagande religieuse de si Haddad, grand chef spirituel, et l'action du bachagha Mokrani,
- et aussi à cause de l'adoption par le Parlement du décret Adolphe Crémieux, du 24 octobre, qui donne aux algériens de confession israélite, la nationalité française.



image 19, le bachagha el Mokrani, chef de l'insurrection

" La réorganisation administrative de 1868, qui prévoyait la multiplication des communes de Plein Exercice avec élection des conseillers municipaux, déplut aux musulmans. Les « seigneurs de poudre et d'éperons », pour la plupart d'origine noble, issus d'anciennes tribus maghzen et investis dans des fonctions de caïd, d'agha ou de bachagha, craignent de perdre leur poste.

... Parmi les insurgés une quantité non négligeable se joignit au mouvement par l'attrait du pillage éventuel des biens des Européens, le Coran ne condamnant pas le vol envers les non-mahométans."

(cf. Les centres de peuplement et de colonisation de Grande Kabylie, CDHA).

Au niveau de l'Algérie, pas moins de 313 tribus, représentant 800 000 individus, soit le tiers de la population musulmane, se soulèvent et participent aux combats. L'armée a 2686 morts, sans compter les goums, les smalas et douairs et sans oublier les 350 victimes européennes souvent sauvagement massacrées comme à Palestro, (où les 50 victimes sont enterrées dans la fosse commune de la place du village). Prés de 250 000 fusils sont saisis et la répression est impitoyable,

mais les notables furent plus ou moins protégés et rentrèrent en Algérie en 1882. Les séquestres comprenaient des terres de culture et des terres de parcours, mais les kabyles furent assez indifférents à l'égard de cette saisie, pour la bonne raison qu'ils ne cultivaient pratiquement pas une partie de ces terres parce qu'insalubres ou rocheuses.

Le blocus du Fort, extrait de conférence, l'Algérie et son passé,

Marcel FRAPOLLI, Juillet 1953 :

" La guerre de 1870 va avoir de dures répercussions en Kabylie. Au mois de juillet 1870, les régiments de zouaves cantonnés à Fort-Napoléon furent appelés à faire partie de l'armée du Rhin et de 4 000 hommes, la garnison fut réduite à 473 hommes. Cette erreur devait avoir de terribles conséquences.

Sous la propagande maraboutique de la confrérie des Rahmanias et quand l'agent accrédité de Mokrani, chef de l'insurrection vint sur le marché des Aït Irdjen déclarer au nom de Dieu que le moment était arrivé de combattre, il rencontra une adhésion unanime. La mise en défense de la place fut donc activement poussée. Le télégraphe venait d'être coupé et les dernières nouvelles reçues ne laissaient aucun doute sur l'adhésion de toutes les tribus à la révolte.

A 800 mètres environ de Fort Napoléon, à l'emplacement actuel de la pépinière, s'élevait une superbe école des Arts et Métiers. Le directeur, avec son personnel et vingt hommes de la garnison fut chargé de la défense. La place elle-même n'était pas dans des conditions défensives très brillantes. Le mur d'enceinte n'était pas achevé et l'on ne disposait pour le défendre sur ses 2000 mètres de développement, que de 473 soldats et d'une centaine de civils, de 150 chassepots, de 2 canons, de 4 obusiers et de 5 mortiers. La troupe fut répartie en 5 secteurs et 2 réserves.

Le 17 avril 1871, les insurgés, au nombre de 50 000, couronnaient toutes les crêtes autour de la ville, après avoir incendié les maisons des colons. A 6 heures du soir, l'attaque commence, des cris et des coups de feu retentissent de tous cotés.

Le 18 avril, l'école des Arts et Métiers est abandonnée en pleine nuit, sous la protection des canons qui déblayaient momentanément la route. Trois soldats sont tués au cours de cette sortie et l'école abandonnée est incendiée aussitôt. Le siège commence, qui devait durer 62 jours. Malgré tous les efforts des assiégés, les pertes sont sensibles. Les insurgés enserrent de plus en plus les remparts et il devint nécessaire de tracer des chemins abrités en perçant des passages dans les murs mitoyens des maisons. Jour et nuit le feu continue des deux cotés.

Quinze jours après le début du siège, il n'y avait plus une seule tête de boucherie et le colonel fit abattre alternativement chevaux et mulets pour nourrir ses hommes. Dès le début du siège il avait été envoyé des émissaires avec des lettres pour Alger mais aucune réponse ne venait et les assiégés étaient privés de toute nouvelle.

Durant le mois de mai 1871, le temps devint brumeux et pluvieux qui nécessitait, la nuit surtout de redoubler de surveillance. Il fallait même éclairer les murs en y suspendant en dehors des torches d'étoupe imbibée de pétrole, car les alertes se succédaient, en vue de fatiguer les assiégés. Le blocus se resserrait sans cesse. Les insurgés que les pertes ne décourageaient pas, commençaient à creuser des galeries de mine dans l'égout principal et vers le saillant du bastion 8. Le 12 mai 1871, le capitaine Ravez fait une sortie pour dégager l'encerclement du village et le même jour, le Kabyle Lounis, avec 60 hommes d'Azouza parvint jusqu'au pied des remparts et remit une lettre du Général Lallemant annonçant le déblocus de Tizi-Ouzou.

Treize jours après, le 26 mai 1871, une lettre du général, datée de Tamda disait : ..."accordez nous encore 8 jours, je pacifie la vallée du Sébaou et j'attends des renforts et un

convoi de ravitaillement. Tenez ferme, c'est une belle page de plus dans les annales de la guerre d'Afrique". Huit coups de canon tirés à intervalles réguliers, annoncèrent au général l'arrivée de sa lettre qui avait électrisé la garnison et les européens.

Dans la nuit du 7 au 8 juin, un émissaire kabyle quitte le fort emportant des informations et un alphabet des signaux aériens, afin de communiquer par le télégraphe aérien que les habitants ont réussi à bricoler. Dans la journée du 8 juin, les relations télégraphiques ont lieu avec Tizi Ouzou." cependant la situation s'aggravait de jour en jour et, pendant que les hommes se battaient sur les remparts, femmes et enfants répondant à l'appel de leur pasteur, se réunissaient à l'église pour implorer Dieu. Il y eut des manifestations poignantes de foi, en particulier le 15 juin 1871. Depuis 60 jours la ville était investie, il n'y avait plus de vivres et, si les secours n'arrivaient pas d'urgence, la situation était irrémédiablement perdue. Alors la population se consacra solennellement au Sacré Cœur de Jésus et fit la promesse de lui ériger une statue et de lui consacrer l'église si les secours arrivaient promptement".

Le soir même de cette mémorable et angoissante journée, le général Lallemand déclenchait l'offensive qui devait délivrer Fort Napoléon. Pendant que la cavalerie remontait le Sébaou jusqu'aux Béni Fraoucen, les deux colonnes d'infanterie partaient à minuit de Tizi Ouzou. Au point du jour elles étaient déployées au pied du massif des Iraten et dans la matinée les villages d'Adni et de Tamazirt étaient enlevés.

De son côté, la garnison de Fort Napoléon n'avait pas cessé depuis l'aube de mitrailler les assiégeants et emportait d'assaut les villages d'Aguemoun et d'Imainseren. Au cours d'une sortie générale, elle faisait sa jonction avec les troupes du général Lallemand. Fort Napoléon était débloqué et le 16 juin 1871, la garnison était passée en revue par le général.

Ce terrible siège avait fait de nombreuses victimes tant civils que militaires, 60 blessés et 30 tués, (dont Jean Pierre Lechevallier, décédé en avril), dont les dépouilles reposent au petit cimetière situé sous la Prison civile, près de la Porte du Djurdjura. Le 27 juin, anniversaire du premier combat de 1857, les tribus en fuite s'étaient regroupées à Ichériden où eurent lieu de sanglants combats. Une pyramide sert d'ossuaire aux nombreux morts tant européens que kabyles, de 1857 et de 1871".

Les assiégés témoignent

Assiégés durant deux mois, ils connaissent la peur et la faim mais, après leur déblocus, ils ne quittent pas la Kabylie pour autant. Parmi les assiégés il y a le maçon Dominique Civelli, lieutenant de la milice civile qui fut grièvement blessé, Marie Frapolli (?), Pierre Frapolli et son épouse Marie Louise Civelli (?), le carrier Henri Frapolli, l'entrepreneur Antoine Frapolli âgé de 31 ans et son épouse Marie, Jacqueline, Ascensi (nos arrière-grands-parents), avec leurs enfants Lucien 3 ans et François dit "Charles", 1 an.

On raconte dans la famille que la grand mère (Marie Jacqueline Ascensi épouse Antoine Frapolli I), qui participe jour et nuit avec les autres femmes européennes à la garde des fortifications du Fort, avait la réputation d'être une fine gâchette; elle fut célèbre pour son coup de feu mortel sur un tireur embusqué, qui avait tué plusieurs assiégés depuis sa cachette dans le tronc creux d'un acacia.



image 20, la grand mère Marie Jacquine Ascensi épouse Antoine Frapolli (I), devant sa maison rue Hanoteau (photo. Jeanne Vaillant)

Témoignage du commandant de la Place après le déblocus

Le 21 Juin 1871, le commandant la Place complimente le Service Télégraphique de l'Algérie pour la vaillance de ses employés **Etchepare, Marchand et Bourguin** durant les 2 mois de siège ... *"Pendant les 2 mois de siège que nous venons de traverser j'ai pu apprécier les qualités des divers agents de votre service MM. Etchepare, Marchand et Bourguin qui se sont offerts spontanément pour prendre part à la défense à laquelle ils ont concouru avec tout le zèle, l'abnégation et le courage dont ils trouvaient l'exemple dans la vaillante petite garnison. Je suis heureux, comme chef militaire de vous adresser ce témoignage de ma satisfaction en vous priant de le porter à la connaissance du personnel de votre service. Je tiens à témoigner de la part que M. Etchepare a pris à l'installation du télégraphe aérien pendant le blocus du fort en relatant tout ce qui a été fait dans ce but et en prenant mes renseignements dans son journal particulier écrit jour par jour. Dans la nuit du 4 au 5 juin un émissaire entre au fort, apportant une lettre de M. le Général Lallemand informant de l'installation d'un télégraphe aérien dans le bordj de Tizi Ouzou.*

*Le 5 juin, dès que l'on peut apercevoir Tizi Ouzou, chacun est à son poste. On tire un coup de canon et on hisse un drapeau au dessus de l'emplacement occupé par notre appareil afin d'attirer l'attention sur ce point précis. On répète en vain le signal toute la journée sans que le télégraphe soit aperçu. Les lunettes particulières ne découvrent rien et l'on n'est pas plus heureux avec la lunette d'un théodolite du Génie. Enfin, j'étais en observation lorsque enfin j'aperçu l'appareil tant cherché. M. le **capitaine Damarey** du Génie était avec moi; je le chargeai aussitôt de chercher à construire un appareil pouvant nous faire communiquer avec Tizi Ouzou. Cet officier se rendit chez M. Etchepare pour lui demander des renseignements sur le travail à faire.*

Le 6 juin, les renseignements furent assez complets pour que l'on puisse construire un appareil lisant au moyen d'une lunette les signaux de Tizi Ouzou. En tout quatre personnes au lieu d'une seule. La lunette dont nous disposions renversait les objets, faisant voir à droite ce qui était à gauche et inversement. De là des erreurs que l'on s'efforcera d'éviter en faisant faire la lecture des signaux par M. Bertrand gradé du Génie. M. Etchepare était chargé du serveur de l'appareil. Le vendredi nous sommes plus heureux quand nous avons reproduit les signes qu'ils nous ont faits; là cependant s'arrête le succès, car les deux opérateurs ne s'entendent pas sur les signes. M. Etchepare profite de ce contre-temps pour entraîner ses assistants.

Dans la nuit du 7 au 8 juin, un émissaire (nécessairement kabyle) quitte le fort emportant des instructions, contenues dans la Dépêche n°243, rédigées par M. Etchepare qui y joint un alphabet des signaux aériens.

Dans la journée du 8 juin, le service télégraphique aérien est assuré avec Tizi Ouzou. C'est grâce aux renseignements donnés par M. Etchepare que le télégraphe aérien a pu être construit. Il a su en tirer le meilleur parti, tout imparfait que fut l'appareil; il a "dressé" tous ceux qui ont aidé à cette réalisation et enfin il a envoyé l'alphabet et les renseignements nécessaires à l'établissement de la correspondance aérienne avec Tizi Ouzou."

(Signé le lieutenant-colonel Maréchal, commandant la Place de Fort Napoléon).

13. La reprise des travaux du Réduit

Cette année, on assiste à la reprise des travaux du Réduit. Ils sont organisés dans la partie haute du Fort, pour diminuer l'étendue du poste à défendre en cas de nouvelle révolte des Kabyles. Il s'agit d'une seconde enceinte de 1100 m de développement, avec deux citernes, de vastes magasins, une manutention de siège et une caserne d'infanterie pour une garnison de 300 hommes.

L'expérience du siège de 1871 ayant fait reconnaître combien les hauteurs des villages de Taguemount Azzouz et d'Imaïsseren, étaient dangereuses pour le Fort, il est décidé d'en occuper les positions en construisant des fortins détachés.

Lettre de réclamation après les démolitions consécutives à la réalisation du Réduit

Trois mois après leur "libération", après les graves blessures reçues à la défense du Fort et des morts que sa famille a eu à subir durant le blocus, Dominique Civelli écrit :

... "j'ai l'honneur de vous demander la concession d'un lot de terrain à l'intérieur de Fort Napoléon, cadastré n°224. Une partie de 19 mètres en façade sur le Cours Napoléon et de 20 en profondeur me suffirait. Cette faveur est demandée en compensation de la démolition incessante de ma maison, pour cause d'utilité publique. Père de famille de 5 enfants, ayant déjà éprouvé de nombreuses pertes (durant le blocus), j'espère, Monsieur le Général, que vous daignerez prendre ma demande en considération. Votre très dévoué serviteur".

Signé : Dominique Civelli, lieutenant commandant la Milice.

Il demande aussi un dédommagement proportionnel à la valeur d'une autre maison qu'il doit abandonner pour être démolie, sur injonction du Service du Génie, afin de permettre la construction d'un Réduit. Montant des loyers perçus de la maison de Dominique Civelli, dite Bossetti, perçus mensuellement, selon une déclaration du 16 octobre 1871 :

1. Un grand magasin	30 francs
2. Une cave	25 francs
3. Une chambre	15 francs
4. Un appartement de 2 chambres	20 francs
5. Une chambre et vestibule	15 francs 12
6. Un appartement de 2 chambres	20 francs
7. Une chambre	12 francs
8. Une chambre	8 francs
9. Une écurie	10 francs soit un total de 155 francs"

(cf. lettre du 17 Août au Général commandant la subdivision à Dellys).

L'armée répondra officiellement 3 ans après, en juillet 1874. Elle signifie que cette maison a été construite sur un terrain "concedé provisoirement" par le Directeur des fortifications et non pas par le service des Domaines. Pour autant, cette maison est recensée sur son lot n°467, lot enregistré sur le Plan de régularisation des concessions et des constructions civiles, document cadastral officiel, dressé par le Génie militaire en 1867. Aucune suite n'est apporté à sa requête.

Année 1872

Enseignement

"Les Pères Blancs avaient ouvert plusieurs écoles en pays berbère et, en 1872, on en comptait trois dans la région de Fort-National dont celle de Djema-Saharidj. Soutenue plus ou moins par l'autorité militaire supérieure qui y voyait une "action salutaire... dans la conquête morale du peuple", cet enseignement ecclésiastique ne plaisait pas toujours aux Bureaux arabes qui, hostiles à tout ce qui semblait être une évangélisation, craignaient de soulever l'animosité de la population."

(cf. Les Bureaux arabes. X. Yaconno).

14. Réformes administratives

Année 1873

Du fait de l'établissement de la République, le nom de Fort Napoléon est supprimé, il devient Fort National et le Cours Napoléon devient la rue Carnot. Les Bureaux arabes sont supprimés et sont remplacés par une administration civile, les communes mixtes.

A coté de la commune mixte de Fort National est créée, par décret du 11 septembre 1873, une commune dite de Plein Exercice, chef lieu de commune. Le fonctionnement de cette municipalité est calqué sur celui de l'administration française, tout en permettant aux villages de conserver leur fonctionnement traditionnel. Les "amines" des villages kabyles participent avec les européens à la constitution du Conseil Municipal de Fort National.



image 21, rue "centrale" ou rue haute et le cours Napoléon
(Cette carte date d'avant 1895, comme en témoigne l'absence du Grand Hôtel de Veyron-Duplau)

"... Pauvre commune en vérité, si l'on considère que son territoire ne débordait pas les remparts et que même le marché des Portes était propriété de la commune mixte.

C'est avec émotion que l'on voit les municipalités de l'époque se défendre opiniâtrement auprès des autorités supérieures pour obtenir des ressources supplémentaires et éviter que la commune ne dépérisse d'asphyxie".

(Extrait conférence du maire Marcel Frapolli, *L'Algérie et son passé*, 1953. archives JPF).

ANNEXE 1

CONCESSIONS ACCORDEES ENTRE 1862 ET 1870, PAR LE SERVICE DES DOMAINES

Concessions urbaines (nombre 59) :

Cours Napoléon, future rue Randon : 24 maisons, implantées coté amont, c'est à dire coté sud de la rue, d'Est en Ouest, à partir de l'égout, les lots:

- n°18 de 89 m2 à Aaron Smadja/Messsaoud Beddouck, commerçants,
- n°19 de 23 m2 à Amar ou Kaci, fonctionnaire,
- n°20 à Mohamed ben Amadouk, commerçant,
- n°22 de 46 m2 à Sébastien Goisel, ouvrier,
- n°24 de 262 m2 à Louis Descamps puis sa veuve Anne Vetzal.

Sur le passage vers la rue Randon : 8 maisons

- n°25 de 82 m2 à Charles Barbier, sera vendu en justice en 1870,
- n°26 de 101 m2 à Adrien Dandre, menuisier,
- n°27 de 105 m2 à Smadja/Beddouk, marchands, lot revendu ensuite à Céleste Chaperon,
- n°28 de 67 m2 au hadj Ahmed Yattaren, cultivateur,
- n°29, Mohamed ben Amadouk, commerçant,
- n°31 de 50 m2 à Jean Aunacq, cafetier, revendu à si Moula après son décès en 1864,
- n°32 de 62 m2 à Ali ben Mustapha (à l'angle de la Rampe et de la rue Randon),
- n°51 de 31 m2 à si Moula, commerçant.

Rampe du Maréchal : 2 maisons

- n°1 de 242 m2 à Dominique Civelli entrepreneur,
- n°2 de 226 m2 à Léopold Bourret entrepreneur.

Cours Napoléon : 25 maisons

en partant de l'Est vers l'Ouest, sur le coté amont uniquement,

- n°3 de 141 m2 à Joseph Veyron-Duplan boucher, cultivateur et hôtelier,
- n°5 de 210 m2 à Joseph Veyron-Duplan,
- n°6 de 245 m2 à N. Parer et Emile Alcay, commerçants,
- n°7 de 218 m2 à Etienne d'Ormière , boulanger,

Le 1er emmarchement :

- n°8 de 116 m2 à Joseph Schmidt cantonnier et ses frères Pierre et Frédéric, ouvriers,
- n°9 de 186 m2 à Etienne Jouve, cafetier,
- n°10 de 200 m2 à N. Parer et Emile Alcay, commerçants.

Le 2ème emmarchement :

- n°11 de 170 m2 à Joseph Veyron-Duplan,
- n°12 de 173 m2 à Céleste Esquerre vve Chaperon, épouse Larouy,
- n°13, de 172 m2 à Parer et Emile Alcay.

entre le 3ème emmarchement et le cercle militaire :

- n°14 de 312 m2 à la veuve Rosine Maurel épouse Raissan, qui gère seule l'hôtel,
- n°15 de 433 m2 à Léopold Bourret, entrepreneur et cultivateur,
- n°16 de 120 m2 à Sérail (ou Veyron),
- n°17 de 77 m2 à Adam Fetting, et Jean débitants,
- n°18 de 89 m2 à Messaoud Bedoukh, commerçant.

Concessions rurales (nombre 17) :

- n°4, Victor Callet, et sa femme veuve Marguerite Dartigue, pour une adjudication de 700 francs annuellement auprès du Service des Domaines,
- n°16 de 4,2 ha à Léopold Bourret, industriel (industrieux),

- n°21 de 0,4 ha à Adrien Dandre, menuisier, sur la route de la carrière, mitoyen de l'école des arts et métiers, à l'Ouest de Beauville, et à l'est de Jouve,
- n°22 de 2,8 ha à la veuve du colonel Gastu, sur la route de la carrière, mitoyen à l'Ouest de Beauville, Dandre, de l'école des arts et métiers et à l'Est de Jouve.
- n° 33 de 3,2 ha à la veuve Emerat née Marie Royale,
- n°40 de 0,9 ha à Pierre Beauville, à la condition "de travaux à réaliser, d'arbres à planter et d'y vivre en continu avec sa famille". Il acquiert par lui-même, le lot n°29, de 3,3 hectares.
- n°41 de 0,9 ha à Etienne Jouve,
- n°46 de 1 ha, à Rosine Granier veuve Raissan, qui devient cultivatrice,
- n°47 de 0,7 ha à Joseph Schmidt, chef cantonnier aux Ponts et chaussées,
- lot de 1,2 ha à Charles Wassermann, agriculteur,
- n°57 de 0,5 ha à Ferdinand Emerat, entrepreneur et épicier,
- n° 63 de 1,3 ha à Modeste Garro, ouvrier,
- n° 69 de 3,1 ha à Adam Fetting, cultivateur,
- n°73 de 1,3 ha à Bernard et Jacques Ségalas, cordonniers et cultivateur,
- n°75 de 7,4 ha à Emile Alcay, commerçant,
- n°80/89, de 1,6 ha à Jean Pierre Lechevallier, blanchisseur et chauffournier,
- n°94 de 0,2 ha à Pierre Latulade.

ANNEXE 2

LES PREMIERS HABITANTS DU FORT, AVANT LA REVOLTE DE 1871

Il s'agit, pour la plupart, d'entrepreneurs, d'artisans, de commerçants, immigrés pour divers raisons mais aussi, souvent, d'anciens militaires démobilisés, fonctionnaires ou employés d'administration, qui s'installent au Fort Napoléon en raison de la beauté de son cadre, de son climat et de son ambiance.

Ils ont comme métiers :

- entrepreneurs, transporteurs, maçons, carriers, briquetiers, chauxfourniers, cantonnier,
- artisans, menuisiers, couvreurs, ferblantiers, zingueurs, vitriers, meunier à blé et "d'usine à huile",
- hôteliers, restaurateurs, cafetiers, liquoriste,
- agriculteurs/vignerons (en complément d'activité), jardiniers, ouvriers, journaliers,
- couturière, tailleur, cordonnier, blanchisseuse,
- boucher, boulanger, commerçants "polyvalents", (épicerie/mercerie/ quincaillerie / tabac.....), armurier,
- photographe/éditeur de cartes postales, crieur public, facteur, des postes, portier.

Le Fort compte, avant la révolte de 1871, 99 familles, soit une population civile de l'ordre de 396 personnes, composée de 260 français, 56 kabyles, 12 juifs et 68 européens, (belges ou suisses italiens mais aussi prussiens et même danois).

LISTE DES PREMIERS HABITANTS

(Liste non exhaustive, établie par JPF à partir des archives du CAOM et du CDHA)

Les couleurs indiquent l'origine des habitants : bleu = Français, vert = Kabyle, violet = Européen, jaune = Juif.

- - 1 et 2. ALCAY Emile et PARER N., au Fort avant 1863, et sa famille, commerçant, propriétaire cours Napoléon, n°6 (245m2) et n°13 (200m2) et d'une propriété n°75 (7400m2),
- - 3. ALIBERT Léon, au Fort, avant 1862, et sa famille, restaurateur, propriétaire en 1862, cours Napoléon, n°4 (135m2),
- - 4. Mohamed ben AMADOUCK, au Fort avant 1865, commerçant et sa famille, propriétaires rue Randon (ou rue haute ou rue centrale) du n°29,
- - 5. si Lounis Naït AMEUR, naturalisé français, au Fort depuis 1867 et sa famille, commerçant, propriétaire dans le Fort, a choisi le parti de la France lors de la révolte de 1871,
- - 6 et 7. ANTON André et son frère, agriculteur/vigneron, au Fort vers les années 1870, d'origine prussienne, déserteur de Bavière, sa femme Ernestine LECHEVALLIER, et sa famille, tient avec sa femme un commerce de tabac/mercerie/vente de chaussures, en même temps qu'ils gèrent une petite ferme située sur la route de la carrière d'Immaïsserène, sous la "Pépinière" de la Commune mixte.
- - 8. AUNACQ Jean et sa famille, cafetier, propriétaire des lots n° 31 (50m2) et 32 (62m2), rue centrale ou rue Randon, Ces lots seront revendus à Si Moula, à sa mort en 1864.
- - 9. AUBRY Célestine (?),

- - 10 et 11 AYACHE Salomon et Fraho, commerçants, commerçants algériens. Effectueront le transport des graines en 1922,
- - 12. BARBIER Charles, journalier,
- - 13 . BARD Félicien, au Fort avant 1862, et sa famille, cultivateur/vigneron,
- - 14 BASSETTI Dominique, au Fort avant 1862, commerçant,
- - 15. BEAUVILLE Pierre, agriculteur/vigneron, (né en 1816 dans l'Hérault, décédé au Fort en 1901), sa femme DURAND Marie et leurs 3 enfants, tous nés au Fort. En 1862, ils sont propriétaires du lot n°482, de taille réduite, situé en partie haute de la Rampe du Maréchal, sur lequel ils construisent leur maison. Ils assistent impuissants, (en 1871) à sa démolition par l'armée, sans indemnité mais avec "autorisation de récupérer les matériaux".

Ils seront plus tard cultivateur/vigneron propriétaires du lot rural n° 40, (9800 m2), à la condition "de travaux à réaliser, d'arbres à planter et d'y faire vivre en continu avec sa famille". De son côté ils acquièrent auprès de Kabyles, le lot n°29 (3,3 hectares), ce qui porte leur propriété à plus de 4 hectares, ce qui fait de Beauville un des "gros" propriétaires du Fort.

- - 16. BEAUVOIS, cultivateur/vigneron épouse RUAS Rosine veuve RODI, qui gère son épicerie-boulangerie, 3 cours Napoléon. Cette dernière possède, avant son mariage, une propriété mitoyenne de la sienne, à l'ouest de la Porte d'Alger, sur la butte d'Imaïsserène.
- - 17. BEDOUCK Messaoud, commerçant, naturalisé français, au Fort en 1864, associé à SMADJA Aaron, propriétaire du n°20 rue Randon et du n°18 de 89m2, cours Napoléon, en mitoyenneté du Cercle des officiers.
- - 18. BERGER entrepreneur/transporteur, sa femme FRAPOLLI (?), et leur fils Guillaume (né au Fort en 1862).
- - 19. BEST Henri, portier à la Porte d'Alger, ancien militaire ayant participé à la conquête de 1857, avec sa famille et ses 4 enfants.
- - 20. BLANC, au Fort depuis 1858, et sa famille, jardinier et éditeur de cartes postale, propriétaire du n°20 du Cours, mitoyen à l'Est de Sanchis et en face de la vieille poste, sa femme tient une épicerie/mercerie/quincaillerie.
- - 21. BLOUTET Henri (?), au Fort avant 1862.
- - 22. BOULLU Joseph, sa femme Joséphine BUTTET et leurs enfants, entrepreneur, cultivateur et vigneron, futur maire "énergique" du Fort.
- - 23. BOURGOIN, surveillant au Service télégraphique de l'Algérie, pris une part active à la défense du Fort lors de la révolte de 1871.
- - 24. BOURRET Léopold, au Fort depuis la conquête en 1857, "promoteur", (né en Ariège en 1843), habite avec sa famille, près du Parc à fourrage, où il construit en 1860 une boulangerie, puis un moulin à blé, puis une "usine à huile" qui produit 60 000 litres d'huile.
Il s'entête à élever des porcs et il eut, comme cela était prévisible, beaucoup de problèmes; ainsi 120 de ses bêtes sont tuées par les Kabyles.
Il est propriétaire du n°2 (226m2,) en haut de la Rampe du Maréchal et du n°15 (433m2), sur le Cours.

- - 25. la veuve BOUVERET et sa famille, crée un établissement de liquoriste, elle aussi est l'objet d'une déposssession et assiste impuissante à la démolition en 1870 par l'armée, de sa maison, sans indemnité, mais avec "autorisation de récupérer les matériaux".
- - 26. BRANCHUT Alexandre et sa femme CATIN Clémentine, surveillant de Télégraphe, prit une part active à la défense du Fort lors de la révolte de 71. Après la révolte, il devient portier de consigne représentant le Génie. L'armée lui accorde une parcelle de terrain pour qu'il puisse réaliser un petit jardin à proximité de son logement. Ce lopin de quelques dizaines de mètres carrés sera ultérieurement repris par l'administration des Domaines lors de son remplacement par un nouveau portier.
- - 27. BRESSON Louis, arrivée au Fort en 1860, et sa famille. Entreprenant, il construit, en 1862, une seconde "usine à huile" dans l'enceinte du Fort.
- - 28. BURET Pierre, menuisier, en provenance de Reims, condamné politique et "transporté" au Fort en 1858 (*son petit fils sera assassiné par les fells*).
- - 29. CALLET Victor, au Fort depuis 1859, (né en 1821 dans le Jura), ancien militaire, il prend sa retraite comme épicier. Il épouse la veuve DARTIGUE Marguerite, et sera le dépositaire des "vins de pays".
- - 30. CARPINETTI Charles, maçon, avec sa famille, au Fort depuis 1858.
- - 31 et 32. CHAGROT Fernand, ancien militaire, crieur public, (décède au Fort en 1897), "grand éditeur" de cartes postales.
 - son frère CHAGROT Louis, facteur des Postes, cordonnier. Sa femme blanchisseuse tient aussi la "Buvette du cercle militaire".
 - Leur fille épouse l'ancien militaire Millet. Maîtresse femme elle tient sa "buvette", au n°35 sur le Cours; son mari lui, ne s'intéresse qu'à son armurerie, à la chasse et à ses chiens.*
- - 33. CHAPERON et sa femme ESQUERRE Céleste qui, devenue veuve, épouse le facteur Larrouy Pierre.
 - Elle avait acheté à Smadja, en 1865, sur le cours Napoléon le n°27 (105 m2) et 18 (88 m2) et plus tard à Garro Modeste le n°12 (173 m2). Elle décède à l'hôpital du Fort.
- - 34. CHAUTANT Jean Pierre, au Fort depuis 1858, (né en 1832 en Isère), et sa femme BLANC Marie, commerçants.
 - En 1871, ils seront l'objet de la déposssession de leur maison, de la part du Service des Domaines et assistent impuissants à sa démolition par l'armée. Ils ne percevront aucune indemnité pour cette démolition, mais on leur accorde "l'autorisation d'en récupérer les matériaux".*
- - 35. CIVELLI Dominique, entrepreneur (né en 1825 à Lugano dans le Tessin suisse). Lors de la conquête, il est légionnaire au 2ème Régiment étranger (dit *Légion suisse*). Démobilisé en juin 1857, il participe à la construction du Fort. Il est promu chef de la milice civile avec le grade de lieutenant et est gravement blessé durant la révolte de 1871. Il est décoré de la croix de guerre par Napoléon III.
 - Il meurt suite à un accident de chantier lors du percement de la route entre Michelet et Maillot. (Son nom a été donné à l'arche du col de Tirourda qui fut son oeuvre, (carte postale ci après).
 - Il est considéré comme l'homme "tige" (selon l'expression du *Petit Kabyle*) des familles suisses du Fort, Ascensi, Civelli et Frapolli.



image 22, col de Tirourda, l'arche Civelli, qui porte le nom de son constructeur (carte postale)

En 1859, le Directeur des fortifications lui avait concédé 2 lots, situés en partie haute de la Rampe du Maréchal : le lot n° 1 du Plan de lotissement domanial des lots urbains (241,90 m²) et le lot n°467 (400m²), aux conditions que "le concessionnaire serve à l'Etat une rente annuelle et perpétuelle de cinquante centimes par are". Il reçoit ensuite son titre de propriété, portant intitulé : "Empire Français. Concession définitive à titre de régularisation" le 2 janvier 1863 et signé du Général de Division Commandant la Province d'Alger, d'après l'autorisation de M. le Maréchal Gouverneur général du 7 Aout 1861 et sur avis du Conseil de Préfecture du 11 juillet 1862.

Malgré cette attribution officielle, ces lots de terrain feront l'objet d'une "dépossession" de la part du Service des Domaines, avec démolition, en août 1871, des deux maisons qu'il a construites. Le caractère brutal de cette démolition, avec expulsion manu militari de la famille, donnera lieu à un conflit avec l'impitoyable Service des Domaines.

Avec sa femme ils auront 5 enfants dont Léopolde (née au Fort vers 1862), qui épousera Victor Verdy, instituteur au Fort puis à Taourirt Mimoun, qui fut élève d'Eugène Scheer.

- - 36. COSTE Jacques, au Fort avant 1862 et sa famille, jardinier.
- - 37. DALSHEIMER Nicolas, au Fort depuis 1861, (né en 1810 dans le Bas Rhin) et sa famille, tailleur de vêtements.
- - 38. DANDRE Adrien, au Fort depuis la conquête, et sa famille, artisan menuisier. En 1869, ils sont propriétaires sur le cours Napoléon, du n°26 (101 m²).
- - 39. DAOUD ben Slimane, au Fort avant 1871, boucher, kabyle naturalisé français.
- - 40. DESCAMPS Louis, au Fort avant 1869, agriculteur, son épouse VETZEL Anne et leur famille. Ils sont propriétaires, cours Napoléon, du n° 24 (262 m²).
- - 41. DUPOUY Jean, au Fort avant 1862, et sa famille, débitant.
- - 42. EMERAT Ferdinand, en provenance du Var, épouse, en octobre 1859 ROYALE Marie ; et leur famille : entrepreneur et épiciers; il sera le premier maire civil lors de la création de la commune de plein exercice; il sera démis de son poste de maire pour abus de pouvoir.

- - 43. ESCOFFIER Claude, au Fort depuis 1858, (né en 1810 en Isère), et sa famille, agriculteur; ils seront propriétaires du lot rural n°12 (4,3 ha) au dessus du fortin Tagmout Azouz, vers Abouidid (qui sera plus tard la propriété d'Antoine Frapolli).
- - 44. ETCHEPARE Etienne, (né en 1830, Basses Pyrénées, décédé au Fort en 1884) sa femme CHEURAUD Emilie et leur famille. Directeur du Service télégraphique, il prit une part active à la défense du Fort lors de la révolte de 1871. Emilie veuve, devient négociante et agricultrice du lot 148 (3,6 ha), et élève ses 3 filles nées au Fort.
- - 45 et 46. FETTING Adam et son frère Jean d'origine danoise, leurs familles, débitants et cultivateur/vigneron, ils sont propriétaires cours Napoléon, du n°17 (77m2), qui deviendra la célèbre buvette/armurerie Millet.
- - 47. FITTE Jules et sa famille, propriétaire du Café de la Paix.



image 23, militaires, kabyles et européens au bar du Café de la Paix.

LES FAMILLES FRAPOLLI

Frapolli François, (né vers 1815 à Lugano), tailleur de pierres et son épouse Lucie Civelli, sont les parents de 6 enfants . Quatre de ceux-ci quittent la Suisse et s'installent au Fort vers 1860 et y font souche, ce sont Antoine, Pierre, Marie, Henri.

- - 48. FRAPOLLI Antoine, arrive au Fort à 20 ans, en 1860, (né à Lugano,1840, mort au Fort, 1913) sa femme Marie Jacqueline ASCENSI (1847 à Lugano/1913 au Fort), épousée au Fort en 1867. Il est entrepreneur, et sera maire du Fort entre 1896 et 1903. Avec Marie Jacqueline, couturière, qui se transforme vite en fermière, ils sont les parents de 8 enfants, tous nés au Fort :
 - Lucien, entrepreneur,
 - François, époux de Emilienne LABROUVE,
 - Lucie, épouse le directeur de l'école DIDELON Lucien,
 - Dominique, épouse l'un des instituteurs formé par SCHEER VERDY
 - Antoine, officier, reconverti dans l'agriculture, époux de DURNE Juliette, puis FOLLET Jeanne,
 - Ernest, entrepreneur, époux de ROUX Charlotte,
 - Pierre, ferblantier, époux de MERGNY Henriette,
 - Marguerite, épouse le photographe CHAPELOU Albert.

- - 49. FRAPOLLI Pierre, (1845-1923), dit "Petit Pierre", entrepreneur de maçonnerie et transporteur, arrive au Fort en 1860, épouse Marie Louise CIVELLI (1884/1923). Ils sont les parents de Laurent Dominique qui épouse Catherine BERGER, couturière.

(Fait étrange Pierre décèdera en 1923, sur le chantier des mines de Bou-Mahni et sa femme restée au Fort, meurt subitement, (par "transmission de pensée"), dans les quelques heures qui suivent son décès, alors qu'une distance de plusieurs centaine de kilomètres les séparent, sans aucune communication entre eux).

- - 50. FRAPOLLI Marie, épouse GRIFFON Gustave, artisan ferblantier - zingueur, parents d'Emile, René, Lucette, Roger.

- - 51. FRAPOLLI Henri maçon et GUGLIELMETTI Pétronille, dite "tante Rico",

Femme très pieuse, elle allait tous les matins à la messe dite par les pères blancs et en particulier par le père Valeix, bien que souvent elle fut le seul paroissien présent. Ceci lui a permis de rencontrer un matin Monseigneur Ronchiéri et de causer avec lui en italien, nonce apostolique de pape Pie XII, qui deviendra le futur Jean XXIII.

Outre la polenta au civet de lièvre, elle avait la réputation de faire le pot-au feu avec des hérissons...

- - 52. GAILLARD Frédéric, au Fort avant 1862, et sa famille, entrepreneur en maçonnerie et cultivateur/vigneron. Reçoit en 1862, le lot n° 469, de taille réduite, situé en partie haute de la Rampe du Maréchal, sur lequel il construit sa maison, dont il sera dépossédé en 1870; sa maison démolie par l'armée, pour permettre la construction du "Réduit". Sa femme deviendra gérante du "Cercle republicain" et son fils qui tiendra le "Café de la paix" est aussi fabricant d'eau de seltz et de limonade.

- - 53. GARRO Modeste, au Fort avant 1868, ouvrier puis cultivateur/vigneron, obtient en 1868 le lot rural n°63 (1,3 ha).

- - 54. GOISSET Sébastien, ouvrier, propriétaire d'un café du n° 22 (46 m2), rue Randon, qu'il revend ensuite à Ali ben MUSTAPHA.

- - 55. GRIFFON Gustave et sa femme Marie FRAPOLLI couturière, artisan ferblantier-zingueur et vitrier, suppléant au juge de paix. Leur maison est située rampe du Maréchal, en contre bas, face aux habitations de la Commune Mixte.

- - 56. GUILLORIT Louis, au Fort avant 1871, journalier.

- - 57. HEID Jacob, commerçant.
- - 58. HUREL Louis, au Fort avant 1863, militaire retraité, concierge de la Porte d'Alger.
- - 59. JOUVE Etienne, et sa famille, cafetier et cultivateur/vigneron, propriétaires cours Napoléon du n°20 (186m2), sur lequel ils réalisent de leur café, et du lot rural n° 41/42 (0,9ha).
- - 60. JUPILLE Hippolyte, (né en 1838 dans la Marne), sa femme Florentine TRIAY (décédée au Fort en 1885), et leurs 5 enfants, tailleur de pierres, propriétaires en 1879 du n°11 sur le cours. *Elle a la charge d'allumeur de réverbères et entrera en conflit avec le maire Joseph Boullu, pour une sombre et savoureuse histoire d'allumage de réverbères (voir histoire du Fort, CDHA. JPF).*
- - 61 et 62. KACY, une des plus anciennes familles françaises kabyles du Fort, au Fort depuis son fondement avec Mohamed ou Kaci ou Idir et sa famille et Amar ou Kacy, fonctionnaire, propriétaire rue Randon, n° 19 (23 m2).
- - 63. LAROUY Pierre, au Fort depuis 1870, facteur des Postes et Télégraphes, sous officier à la retraite, militaire durant 26 années, (né dans les Basses Pyrénées), et son épouse ESQUERRE Céleste, veuve Chaperon. Ils seront propriétaires du n°18 sur le cours.
- - 64. LATEULADE Pierre, au Fort avant 1868, cultivateur/vigneron, et son épouse. Propriétaires du n°34 sur le cours, ils possèdent en 1900, la propriété n°94 (2400m2) qu'elle gère seule une fois veuve.
- - 65. LECHEVALLIER Jean Pierre, au Fort avant 1868, chauffournier, et avec sa femme RICHARD Marie, blanchisseuse, ils cultivent la terre en complément de leurs activités auprès de fours à chaux.
Il est tué en avril 1871 lors de la révolte.
Ils ont 5 enfants :
 - Adrien (né en 1853)
 - Henri, chef cantonnier puis employé à l'état civil, puis secrétaire de mairie, cultivateur/vigneron sur la route d'Imaïnsserène
 - Charles
 - Honoré, cultivateur/vigneron
 - Aloïse, cordonnier .
- - 66. LESCURE Barthélémy, au Fort avant 1863, jardinier.
- - 67. LOUNIS, avec sa famille, au Fort depuis 1867; agriculteur, kabyle naturalisé français.
- - 68. MARCHAND, au Fort avant 1869, employé au Service télégraphique de l'Algérie, pris une part active, au sein de la Milice civile, à la défense du Fort lors de la révolte de 1871.
- - 69. MARIN (?), au Fort avant 1869.
- - 70. MASSABIO Charles, au Fort avant 1869, artisan ferblantier.
- - 71. MAURICE, au Fort depuis 1862, et sa famille, commerçant.
- - 72. MOHAND ou Lahcen, au Fort avant 1871, et sa famille, kabyle naturalisé français, commerçant,
- - 73. si MOULA, au Fort avant 1869, naturalisé français, commerçant. Il achète au cafetier Aunacq Jean, après son décès en 1864, son café de 31 m2, situé 51 rue Randon. Prend le parti de la France lors de la révolte de 1871.

- - 74. Ali ben MUSTAPHA, au Fort avant 1869, propriétaire du n°22 (46 m²) rue Randon et du n° 32 (62m²) à l'angle de la Rampe et de la rue Randon, acheté à Goisset Sébastien en 1869.
- - 75. d'ORMIERES Etienne, au Fort depuis 1862 boulanger, et sa famille, propriétaires du n°7 (218m²), rue Randon.
- - 76. N.PARER, au Fort avant 1863, et sa famille, propriétaire cours Napoléon, n°6 (245m²) et n°13 (200m²) commerçant.
- - 77. PIAT Vincent, commerçant.
- - 78. RAISSAN Pierre, au Fort avant 1863, (né en 1819 dans l'Hérault), hotelier, sa femme Rosine GRANIER (ou MAUREL). Ils construisent le premier hôtel du Fort, l'Hôtel des Touristes, sur le lot n°14 (312m²), côté sud du cours. Leur nièce, GRANIER Joséphine, épousera Eugène Scheer.



image 24, l'hotel des touristes de Pierre Raissan, un matin d'excursion

En 1868, devenue veuve, Rosine Maurel gère seule l'hôtel de 20 chambres, dont les repas sont à 2,50 et 5,50 francs.

L'hôtel sera vendu en 1904 à BOURELLY Félix, puis revendu à PASSICOS Augustin, pour devenir un bâtiment de commerces et d'habitation.

- - 79. REYNAUD Marc, au Fort depuis 1861, épicier et boulanger, et sa famille.
- - 80. RICHARD Jean, briquetier et chauffournier.
- - 81. ROCHE Pascal, au Fort depuis 1867, commis agréé du Génie de Fort Napoléon et entrepreneur pour son compte. Ils sont propriétaires d'un lot urbain (160 m²) sur le cours Napoléon, en face de l'escalier et à gauche de l'égout. "La parcelle de 16 mètres sur 10, devra comprendre une citerne".
- - 82. ROCHE Alfred, épouse CHAGROT Augustine.
- - 83. RODI Lucien, au Fort depuis 1861, cultivateur (né en 1832 en Aveyron) et sa femme Rosine RUAS (née en 1834 en Aveyron) et leurs enfants Lucien, Alphonse, Louis, et Paul, jardinier.

Devenue veuve, elle gère son épicerie-boulangerie au 3 cours Napoléon, et devient cultivatrice et gère sa propriété de 4,27 hectares, butte d'Imaïsserène, à l'Est des rempart. Elle épouse ensuite le sieur BEAUVOIS, dont la propriété est mitoyenne de la sienne, à l'ouest du Fort.

- - 84. Amar SALEM ou Koukou, au Fort avant 1862, commerçant, qui sera naturalisé français en 1869.
- - 85, 86 et 87 SCHMIDT Joseph, au Fort depuis la conquête, cantonnier aux Ponts et chaussées, - ses frères Pierre et Frédéric, ouvriers, propriétaires du n°8 de 116m2.
- - 88 et 89. SEGALAS Bernard, au Fort depuis 1858 (né en 1828) et Jacques, cordonniers et cultivateur/vigneron.
- - 90. SERAIL, au Fort depuis 1857, et sa famille, propriétaires cours Napoléon, du n°16 (120m2).
- - 91. SIMON François Victor, au Fort depuis 1870, ancien militaire originaire du Doubs, et sa famille cultivateur/vigneron et briquetier.
- - 92 et 93. SMADJA Aaron et BEDDOUK Messaoud, au Fort avant 1862, marchands, propriétaires rue Randon du n°18 de 89m2.
- - 94. SOURCE et sa famille (?), au Fort avant 1869.
- - 95. VEYRON-DUPLAU une des premières familles du Fort depuis 1857, Joseph, (né en 1828 en Isère), et sa femme, cafetier, boucher, responsable des abattoirs et cultivateur/ vigneron.
Ils avaient obtenu en 1857, une des premières concessions, le lot 481, qui leur fut repris en 1864, pour la réalisation de l'Ecole des Arts et Métiers puis, propriétaires en 1862 du n°31 (210m2) sur le cours, ils créent le "Café belle-vue", pour devenir hôtelier plus tard, en 1897, avec la réalisation résolument contemporaine, du "Grand Hôtel", dans l'esprit architectural de la poste.



image 25, le "Grand Hôtel" de Veyron-Duplau

L'hôtel possède une quinzaine de chambres de grand standing et sa grande terrasse de vue, avec restaurant, salon bar, poste d'essence et garages.

- - 96. WINDEVOGEL Angélu, au Fort avant la révolte de 71, ancien légionnaire durant 14 ans, originaire de Bruges en Belgique, gérant du Cercle militaire, naturalisé en 1866. Sa femme est l'organiste de l'église du Sacré cœur.
- - 97. WASSERMANN Charles, au Fort depuis 1858, alsacien, commerçant, cultivateur/vigneron et sa femme Pauline, est organiste de la paroisse. Il écrit au gouverneur pour pouvoir faire venir au Fort, tous ses frères et sœurs restés en Alsace.
- - 98. el hadj Ahmed YATTAREN et sa famille, au fort depuis 1867, naturalisé français, commerçant et cultivateur, une des plus anciennes familles françaises kabyles du Fort, depuis son fondement.
- - 99. Amar YATTAREN son frère, a pris le parti de la France lors de la révolte de 1871. Propriétaire en 1869 du lot urbain n°28 de 66m2, situé rue Randon.

... et aussi,

- les militaires comme le colonel GASTU Jean Baptiste, (né en 1808 à Banyuls d'Aspres, décédé au Fort en 1868). Il prend le commandement de la place de Fort Napoléon fin 1857, poste qu'il occupe jusqu'à sa mort en 1863. A son décès, sa veuve devient cultivateur vigneron après avoir reçu par concession un lot rural n° 2 (2,8 ha) situé route de la carrière entre Dandre/Beauville/Jouve et l'école des arts et métiers.

- la troupe.

- les officiers responsables des Bureaux arabe comme SIBON, puis les administrateurs de commune mixte comme WATBLED, premier administrateur après la suppression des Bureaux arabes.

- les curés de la paroisse comme l'abbé TAILLEFERT (1861), puis l'abbé Jean Baptiste CREUZAT (1865/1876) et les religieux comme les quatre religieuses de l'Ordre de la Doctrine Chrétienne, qui ouvrent en 1867 la première classe d'enseignement primaire de Fort Napoléon.

- quelques employés de l'Administration ou fonctionnaires...



image 26, l'église par temps de neige

Au fond à droite avec un étage, l'école européenne et kabyle, au-devant le mess des sous officiers, puis la place de la mairie et le mess des officiers au premier plan à droite.

"... Depuis qu'existe le pont, nous pouvions aller au-delà, et monter enfin le plus librement du monde vers le Fort, point avancé du monde civilisé. Le versant des Iratène, que nos aïeux n'abordaient que sous condition, est devenu notre première rampe d'accès au monde nouveau qu'il nous est devenu loisible de découvrir.

Le découvrir! C'était mon rêve, ma première préoccupation à l'aurore de mon adolescence. Et un matin de quatorze juillet, sous prétexte d'aller nous baigner à la rivière bordant Tijdit, nous décidâmes, mon cousin Saou, quelques autres camarades et moi de "monter au Fort".

Du coup, nous sortions de notre île, et symboliquement nous prenions nos premières distances à l'égard des "siècles obscurs" de notre passé".

(Le pont de Bereq'mouch ou Le bond de mille ans, Augustin Ibazizen).

EPILOGUE 1

Un siècle environ sépare ces deux photos, l'arrière grand père Antoine Frapolli (I), arrivé au Fort à 20 ans, en 1860 et sa femme Marie Jacquine Ascensi qui, de couturière, se transforme vite en fermière et leurs 8 enfants. Carrier, entrepreneur, transporteur, il fut maire du Fort entre 1896 et 1903 et



image27, Antoine Frapolli et Marie Ascensi...



image 28, le dernier Conseil municipal

..... et, en 1955, le dernier Conseil municipal de ce village français, avec son maire Marcel Frapolli et les adjoints Anton, Mouloud Feraoun, Giudicelli, Kaci, Lechevalier, Max Lugon-Moulin

et les conseillers Millet, Rey, Simon et les aînés des villages d'Aguemoun, d'Aït Frah, d'Aït Atelli, d'Azouza, d'el Hammam, de Taddert Bouada, de Taddert Ouffela, de Tamazirt et Taourirt Amokrane, dont Dahmane Ferhat, Mohand Belkacem. Beaucoup seront tués, par les uns mais aussi par les autres, humanité inextricablement mêlée et apparentée à la nôtre.

EPILOGUE 2

L'architecte Lynda Ouar, avec foi et ténacité, a réussi à ressusciter l'amour et l'intérêt pour la ville chez une grande partie de ses habitants. Elle a dénoncé l'urbanisation anarchique de la ville.

"... Laideur de la ville. L'ancienne ville était petite et charmante. Il y avait la caserne et à l'intérieur même de cette caserne, le lieu de pèlerinage «Sidi H'end Aouanou». Un endroit sacré, cher aux habitants. La caserne de l'ex-Fort National est à l'abandon. "C'est un endroit poétique, inspirant. En 2001, elle a été récupérée par les militaires, algériens bien sûr. Déjà avant le retour de ces derniers, elle avait perdu une partie de ses campements. Et avec leur nouveau retour, c'est encore une autre partie qui a disparu. Une grande partie qui a été démolie pour des raisons qui sont les leurs".

Des édifices à récupérer en urgence

"Les deux portes de l'ex-Fort National, celle d'Alger et celle du Djurdjura ont disparu. Les hôtels de la ville sur une rue anciennement touristique et commerciale sont aujourd'hui dans un état regrettable. Non entretenus et insalubres. En fait, ce sont pratiquement toutes les constructions qui datent de l'époque coloniale qui se retrouvent dans cet état comme pour dire "un rejet de tout ce qui est colonialisme".

... Cela fait partie de notre histoire et nous devrions faire le nécessaire pour la préserver cette histoire. Cela fait partie de notre identité. C'est notre devoir envers les générations futures".

... De ces constructions coloniales, il reste encore à espérer que les autorités locales se penchent sur l'état actuel de l'ancien hôpital militaire, lui aussi chargé d'histoire. Il est dans un état critique. Une situation des plus tristes. Les anciennes élèves qui y avaient appris les métiers de broderie, de tissage... et autres métiers d'artisanat chez les sœurs blanches, ont de quoi avoir très mal au cœur.

D'autres parties du Fort, visibles et cachées, pleurent en silence. «La Poste» en l'occurrence. Celle-ci a beaucoup moins souffert, mais elle craint pour son avenir. Elle demande protection.

Le patrimoine colonial de l'ex-Fort National demande protection pour continuer à témoigner de l'histoire car il s'agit simplement de l'identité de la ville et de ses habitants."

Ce n'est plus notre histoire, ni même notre village, mais on ne peut qu'être reconnaissant à Lynda Ouar de mener ce combat de la préservation de l'histoire.

Jean Pierre Frapoli

Aix en Provence, le 2 février 2015.

